ÉDITION SPÉCIALE

de l'Union Démocratique du Centre • www.udc.ch • édition février 2018

Immigration massive 3

Il faut agir maintenant si nous ne voulons pas d'une Suisse à 11 millions d'habitants.

Syndicats corrompus? 5

La libre circulation n'a rien apporté de ce qui avait été promis.

Diktat de l'UE 7

Un accord-cadre nous ferait disparaitre de l'échiquier international.

Limiter l'immigration

Près d'un million d'hommes et de femmes ont immigré et se sont établis en Suisse depuis l'introduction de la libre circulation des personnes. Une Suisse à 10 millions d'habitants sera bientôt une réalité – avec les conséquences dramatiques qu'on aperçoit pour notre société et notre pays. La cause: un accord totalement irréaliste conclu avec Bruxelles qui donne à plus de 500 millions de ressortissants de l'UE le droit d'immigrer en Suisse. Les citoyennes et citoyens suisses doivent corriger cette situation avant qu'il ne soit trop tard et que notre prospérité soit définitivement compromise.

Depuis l'introduction de la libre circulation complète des personnes en 2007, l'immigration en Suisse échappe à tout contrôle. Cela fait longtemps qu'elle ne répond plus aux intérêts des Suisses et des étrangers vivant dans le pays.

Non à un droit à l'immigration

Avec son initiative populaire pour une immigration modérée, l'UDC entend limiter l'immigration à un niveau raisonnable. Le but est d'interdire à la Confédération d'accorder la libre circulation des personnes à d'autres Etats, donc de donner à des populations entières un droit d'immigrer librement en Suisse. Il faudra à cet effet renégocier l'accord conclu avec l'UE, voir le résilier s'il n'y a pas d'autre solution.

La prospérité est menacée

Si nous n'agissons pas dès à présent, nous ne reconnaîtrons bientôt plus notre pays et la prospérité acquise par le travail de plusieurs générations appartiendra au passé. Les entreprises helvétiques doivent bien entendu toujours avoir la possibilité de recruter à l'étranger les professionnels dont elles ont réellement besoin et qu'elles ne trouvent pas en Suisse. Il faut cependant que la Suisse puisse à nouveau décider souverainement du statut et du nombre d'immigrants qu'elle accepte. C'est la moindre des choses pour un Etat indépendant et c'est aussi la principale raison qui incite les Britanniques à quitter l'UE.

La libre circulation doit cesser

Voilà la seule manière de garantir que la population suisse et que chaque habitant de notre pays y trouve son compte. L'immigration de masse que nous subissons actuellement a pour effet qu'un nombre croissant de personnes doivent se partager le même «gâteau». L'initiative de limitation donne un mandat clair et net au Conseil fédéral et adresse un message explicite à l'UE: incontrôlée et nuisible, la libre circulation des personnes doit cesser.

Editorial

Chères Suissesses Chers Suisses,

Il est grand temps que notre pays reprenne le contrôle de l'immigration sur son territoire et la limite à un niveau raisonnable. Or, l'accord conclu avec l'UE sur la libre circulation des personnes accorde à plus de 500 millions de citoyens de l'UE le droit d'immigrer et de s'établir en Suisse.

Hormis la Suisse, aucun Etat indépendant du monde n'a signé un tel accord avec presque un continent entier. Après plus de dix années d'immigration de masse qui n'a apporté aucun gain de prospérité aux citoyens, nous avons atteint un point où le peuple doit prendre une décision définitive en répondant aux questions suivantes: pouvons-nous encore supporter et financer une immigration aussi énorme et ne devrions-nous pas adopter une politique d'immigration moderne et adaptée à nos besoins?

Des Etats performants comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis ou

Suite à la page 2

Edition spéciale du canton du Valais page 12 - 15

Editorial

Suite de la page 1

encore la Grande-Bretagne, lorsqu'elle aura quitté l'UE, contrôlent et limitent de manière autonome l'immigration sur leur territoire. Jamais il ne leur viendrait à l'idée de céder cette compétence à des Etats tiers.
Avec notre initiative sur la limitation, nous donnons au Conseil fédéral le mandat de renégocier la libre circulation des personnes avec l'UE et nous empêchons qu'un accord du même genre puisse être conclu à l'avenir. Pour conforter la position du Conseil fédéral dans les négociations avec l'UE, il faut qu'une décision du peuple le contraigne de résilier l'accord si aucune autre solution satisfaisante ne peut être trouvée.
Grâce à votre signature, Chères Concitoyennes et Chers Concitoyens, vous donnez au peuple suisse d'être du coté des nations modernes et souveraines qui veillent à une immigration contrôlée et modérée sur leur territoire. Voilà la seule manière d'empêcher que la population de notre pays franchisse bientôt le seuil des dix millions d'habitants et que nous soyons confrontés à des problèmes énormes, notamment à cause du financement des infrastructures, de la hausse des coûts du social et de la santé, ou encore en raison de la chute du niveau scolaire en raison d'une trop forte proportion d'étrangers dans les salles de classe.
Avec cette «Edition spéciale» l'UDC veut informer la population directement, ouvertement et honnêtement. Nous vous prions d'assumer vos responsabilités et de signer cette initiative afin d'assurer également à nos enfants un avenir prospère.

Albert Rösti

Albert Rösti,
Président de l'UDC Suisse

Le saviez-vous?

Parallèlement au fiasco de la construction européenne et celui de sa défense, on observe le retour d'un certain nationalisme en Europe et le réarmement massif des Etats-Unis, de la Chine, de la Turquie, etc. C'est ainsi que, dans ce contexte, la Suisse articule avec pragmatisme sa sécurité nationale. Elle met notamment en place le Développement de l'armée au début 2018, un service de renseignement revisité ainsi que l'acquisition de nouveaux avions de combat. Avec la récente augmentation du budget de notre défense, des pas indispensables sont en train de se concrétiser pour une sécurité nationale crédible.

Denis Rubattel, député au Grand conseil vaudois

Impressum

ÉDITION SPÉCIALE est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | tirage : 127'452 exemplaires
Edition et rédaction : UDC Suisse, Secrétariat général | Case postale | 3001 Berne | Tél. 031 300 58 58 | Fax : 031 300 58 59 | info@udc.ch | www.udc.ch | Conception et graphiques : GOAL AG für Werbung und Public Relations, | Crédits photos : iStockphoto, 123rf.com, KEYSTONE AG, admin.ch, parlament.ch, UDC Suisse, | caricatures : Lupo | Imprimerie : DZZ Druckzentrum Zürich AG.

Attention : ce journal n'est ni une publicité, ni une réclame, mais une information politique. Il doit donc être déposé également dans les boîtes aux lettres munies d'un autocollant refusant la publicité. Merci de votre compréhension.

La démocratie n'est pas un cadeau du ciel!

La démocratie est un acquis que nous devons défendre tous ensemble et en permanence. A une époque où nous sommes exposés chaque heure, voire chaque minute, à des nouvelles alarmantes provenant du monde entier, il est particulièrement important que nous ne perdions pas de vue nos valeurs qui ont fait la force de la Suisse. Le droit des citoyennes et des citoyens de voter au niveau communal, cantonal et fédéral, le droit d'élire les parlements et les gouvernements n'est pas un cadeau du ciel. C'est précisément ce système de la démocratie directe qui est au cœur de l'histoire à succès de la Suisse et qu'il faut défendre chaque jour.

Sécurité et fiabilité

La sécurité des habitants est d'une importance capitale pour un petit pays indépendant comme la Suisse. En tant que membre du Conseil national, j'ai l'occasion de participer à un grand nombre de manifestations et de rencontres à divers endroits. La diversité des êtres humains et des régions de Suisse m'a fait comprendre une chose : notre pays fonctionne plutôt bien. Les générations qui ont précédé la mienne ont fait les bons choix et n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire avancer notre pays au caractère si unique. Il ne s'agit pas de fermer les yeux devant les dysfonctionnements qui existent également en Suisse, mais je vous invite tout de même à réfléchir en vous demandant pourquoi notre pays est si prospère. Vous arriverez comme moi à la conclusion que la sécurité, la fiabilité, la gratitude et la modestie sont des facteurs aussi importants que la défense de la démocratie directe.

La démocratie directe est menacée

La Suisse se distingue des autres Etats par son système de démocratie directe. C'est notamment grâce à elle que nous avons relativement peu de chômage, une économie saine, des impôts modérés, d'excellentes institutions de formation et des entreprises novatrices. En faisant la démonstration des effets positifs de la démocratie directe, la Suisse est involontairement une épine dans le pied des dirigeants de l'UE. Et c'est pourquoi ces derniers pressent la Suisse d'entrer dans l'UE ou du moins d'accepter automatiquement la législation de l'UE. La majorité du gouvernement et du parlement au niveau fédéral soutient ces efforts tout en sachant que cet alignement sur l'UE sonnerait le glas de la démocratie directe.

« La Suisse se distingue des autres Etats par son système de démocratie directe. »

Nos traditions démocratiques sont mal perçues par le mastodonte bureaucratique qu'est l'UE. Nous devons donc veiller à les préserver.

La responsabilité individuelle est à la base de notre succès

La grande majorité des citoyennes et des citoyens ne sont pas sous les feux de la rampe, mais ce sont ces femmes et ces hommes qui forment la collectivité fédérale en donnant tous les jours de leur personne non seulement dans leur profession, mais aussi dans leurs familles, dans les quartiers, dans les associations et sociétés, dans le cercle de leurs amis, à l'armée ou dans leur commune. Le plus souvent, cet engagement et ce travail en faveur de la collectivité sont bénévoles. Très souvent ces personnes occupent même plusieurs fonctions. Elles ont compris que le bon fonctionnement de notre société ne dépend pas de quelques personnalités individuelles, mais de l'esprit communautaire de chacun de ses éléments. Je veux donc dire un grand merci à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui s'engagent sans chercher un profit personnel au service de la société et du bien commun dans les partis politiques, dans les conseils communaux, dans les sociétés sportives et les paroisses, dans divers groupes et organisations. Ils sont les vrais animateurs de notre société. Leur engagement a donc besoin de la démocratie directe, d'une économie performante et de sécurité.

« La Suisse est involontairement une épine dans le pied des dirigeants de l'UE »

Jean-Pierre Grin, conseiller national, Pomy (VD)

Plus de diversité médiatique pour plus de démocratie

Les radios locales existent depuis 35 ans. Internet est populaire depuis près de 30 ans. Facebook a été fondé il y a 14 ans. La politique médiatique suisse passe complètement à côté de ce développement technologique: au lieu de faciliter la concurrence, elle encourage l'expansion de la SSR. Un développement fatal pour la diversité médiatique.

La SSR est devenue une vache sacrée au Palais fédéral. Ses 7 chaînes de télévision et 17 chaînes de radio provoquent de fortes distorsions sur le marché. L'autorité fédérale ne veut pas le savoir, tout comme elle ignore sciemment que la dominance commerciale de la SSR étouffe nombre d'entreprises privées et fait perdre des emplois. L'UDC a régulièrement critiqué cette politique hypocrite et s'est engagée pour plus de diversité médiatique et d'équité.

Discussion étouffée dans l'œuf

Depuis de nombreuses années le Conseil fédéral et la majorité du Parlement refusent d'ouvrir un débat réel sur le service public. Dans son rapport sur cette thématique, le gouvernement demandait à la SSR de se distinguer plus clairement des chaînes privées et de se concentrer sur son mandat clé. Des déclarations dont l'hypocrisie est démasquée par le projet de nouvelle concession de la SSR: l'autorité politique encourage désormais officiellement l'expansion de la SSR sur internet et dans le domaine du divertissement. Qui plus est, elle lui donne de nouvelles possibilités publicitaires. La SSR s'éloigne de son mandat de service public. Aujourd'hui, elle exploite 108 comptes Facebook et 42 canaux Youtube. Un développement inquiétant pour la diversité médiatique.

Pour un service public ciblé

L'UDC soutient l'idée d'une desserte médiatique de base au niveau fédéral. Ce service public doit cependant obéir au principe de la subsidiarité. En clair, la SSR n'a pas à réinventer des programmes proposés par le secteur privé. Le service public dont est mandatée la SSR doit se concentrer sur des productions que les entreprises privées ne peuvent ou ne veulent pas offrir. Les services d'information, les productions culturelles suisses et les grandes manifestations qui dépassent les moyens des chaînes privées doivent être du ressort de la SSR, mais non pas des jeux télévisés ou des émissions de téléréalité que le secteur privé peut et souhaite offrir.

« Aujourd'hui, la SSR exploite 108 comptes Facebook et 42 canaux Youtube. Un développement inquiétant. »

L'initiative «No Billag» clarifie cette situation en privatisant la SSR. Elle va loin, mais elle est sans doute salutaire. Le Conseil fédéral s'entêtant à maintenir le statu quo, je voterai oui le 4 mars prochain. Une privatisation totale vaut mieux qu'une expansion constante des médias d'Etat qui serait fatale pour la démocratie.

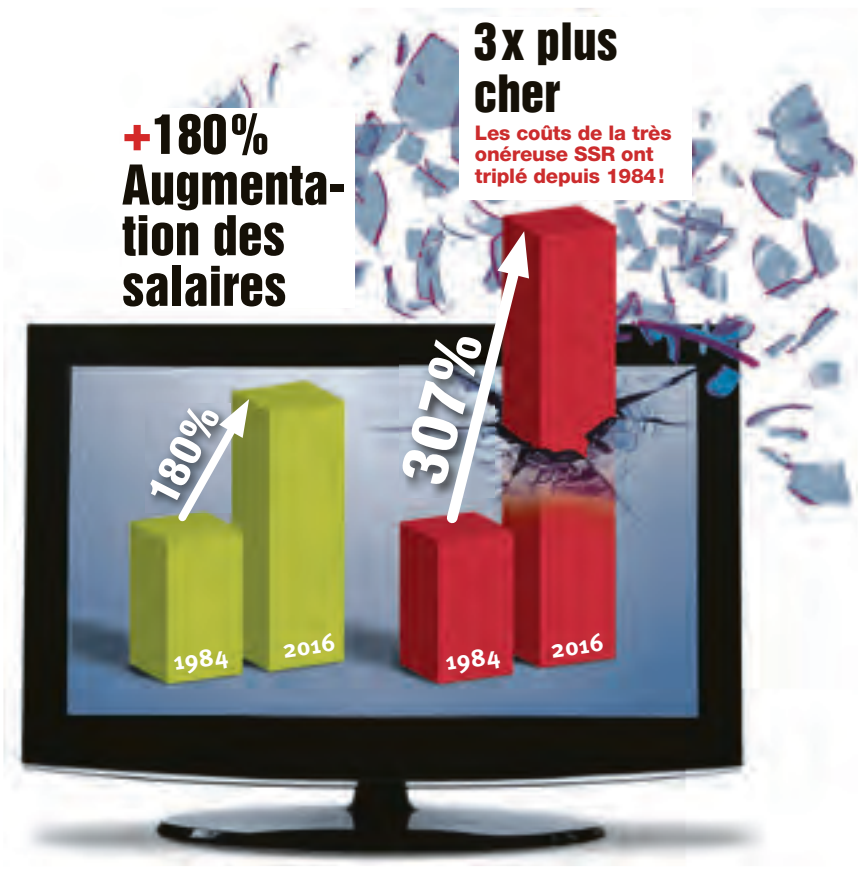

Alors que le budget de la SSR a plus que triplé, il y a de moins en moins d'argent dans le porte-monnaie des citoyennes et des citoyens. Pourtant, des employés de la SSR sont exemptés de redevance.

Gregor Rutz, Conseiller national, Entrepreneur, Zürich

Bientôt une Suisse à 11 millions d'habitants?

Sans contrôle et sans limitation de l'immigration, la Suisse sera étouffée par la surpopulation. Les 10 à 11 millions habitants pronostiqués seront insupportables pour notre pays.

Céline Amaudruz, Vice-présidente de l'UDC conseillère nationale, Genève

La Suisse compte aujourd'hui 8,5 millions d'habitants. Elle en avait 1,7 million il y a deux siècles, 3,2 millions en 1900 et 7,2 millions en l'an 2000. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes en 2002, la population s'est accrue de 17% et la proportion d'étrangers a atteint 25 % malgré une naturalisation forcenée de 40 000 personnes en moyenne annuelle. L'Office fédéral de la statistique prévoit pour l'année 2035 une population résidante de 10 millions d'individus. «Avenir Suisse» estime même qu'il serait judicieux de se préparer à 11 millions d'habitants. Sincèrement, je n'ai aucune envie d'une telle Suisse. Je vais au contraire me battre pour que mon pays ne soit pas totalement submergé, pour que nous ne nous réveillions pas un beau matin comme étrangers dans notre propre pays.

«Les zones naturelles qui nous permettent de nous ressourcer se rétrécissent comme peau de chagrin.»

Nous sommes à l'étroit en Suisse

Une comparaison: la Suisse compte aujourd'hui à peu près le même nombre d'habitants que notre voisin de l'est, l'Autriche. Mais ce pays à une superficie deux fois plus grande et, bien qu'il soit également traversé par les Alpes, l'espace habitable y est beaucoup plus grand qu'en Suisse. Nous vivons aujourd'hui déjà très à l'étroit dans notre pays. Les zones naturelles qui nous permettent de nous ressourcer se rétrécissent comme peau de chagrin. Trop d'habitants égale moins de qualité de vie. La constante immigration de masse que nous subissons dépasse nos possibilités.

Une émigration serait utile

Il serait utile et raisonnable de non seulement stopper l'immigration, mais aussi de veiller à une émigration significative. Nous y gagnerions tous de la place. Moins d'habitants signifie aussi moins de bouchons sur les routes et moins de trains bondés. On trouverait à nouveau des places de parc dans les villes et les files devant les cinémas, les shops Swisscom ou les centres commerciaux seraient moins longues. Les Suissesses et les Suisses de plus de 50 ans n'auraient plus à craindre pour leur emploi. Les enfants seraient moins nombreux dans les classes d'école, donc mieux suivis.

Il faut agir maintenant

En bétonnant notre pays pour accueillir 10 ou 11 millions d'habitants, nous détruisons notre base vitale. La Suisse se distingue encore par des paysages exceptionnels que des foules de touristes viennent admirer. La prospérité dépend de la productivité et de la croissance économique par habitant. Or, sur ce point, nous perdons un terrain considérable depuis que nous avons conclu la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Et depuis que notre système d'asile est abusé et ridiculisé par des dizaines de milliers de faux réfugiés arrivant d'Afrique et d'Orient. Il est grand temps d'agir. Reprenons possession de notre pays!

Michael Buffat, conseiller national, Vuarrens (VD)

Jamais encore la proportion d'étrangers dans la population résidante de Suisse n'a été aussi importante. La part de 25 % d'étrangers qu'affiche la Suisse est deux fois plus élevée que dans tous les autres pays d'Europe, exception faite du Luxembourg. Malgré les lourdes conséquences de l'immigration incontrôlée, l'élite politique et économique de Suisse continue de considérer la libre circulation des personnes comme une vache sacrée.

La proportion d'étrangers profitant de nos institutions sociales dépasse largement la part de ces derniers dans la population totale. Pourtant, les défenseurs de la libre circulation des personnes ne cessent de clamer que seules des personnes hautement qualifiées et ayant conclu un contrat de travail viennent en Suisse.

La réalité est différente: depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, une masse de ressortissants de l'UE non qualifiés cherchent à décrocher un emploi dans le pays à haut salaire qu'est la Suisse. Et c'est sans compter les nombreux immigrants extra-européens à la recherche d'un emploi. Si nos œuvres sociales sont si fortement mises à contribution, c'est parce que les immigrants ne s'intègrent pas – n'en déplaise aux rêveurs socialistes. Les sommes énormes d'argent des contribuables dépensées au titre des «mesures d'intégration» n'y changent pas grand-chose. Dans la réalité, l'intégration se heurte à l'absence de connaissances linguistiques, au manque de qualification ou tout simplement à l'absence de volonté de s'intégrer. Plus de 25% des rentiers AVS étrangers touchent des prestations complémentaires alors que seul 11% des Suisses en bénéficient. L'UDC est la seule force politique qui s'oppose à ce dangereux développement et qui se bat pour assurer la prospérité et le bon fonctionnement du système social, également pour les générations à venir.

Proportions d'étrangers vivant des institutions sociales suisses
(chiffres en %)

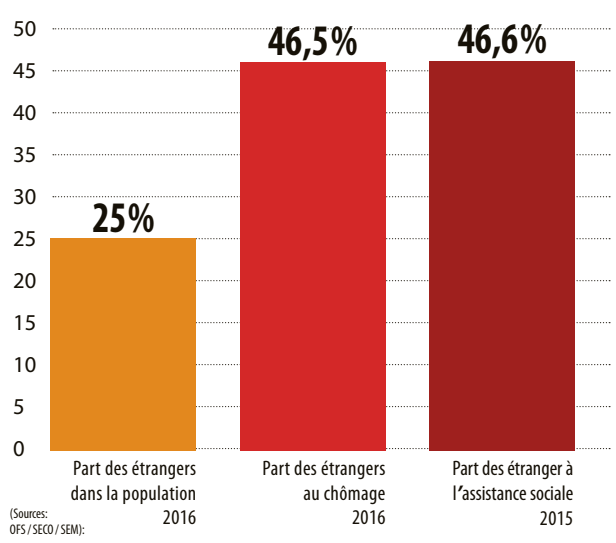

Nos PME étouffent sous les taxes

J'ai décidé de m'engager parce que la politique reste le moyen le plus efficace de faire entendre sa voix et ses idées. Lorsque vous êtes directeur d'une entreprise de transports ou de voyages en autocars, vous vous apercevez que les décisions qui sont prises ont une influence directe sur vos activités au quotidien. J'en veux pour preuve la stratégie énergétique et la politique des transports qui sont régulièrement prétextes à de nouvelles taxes. Mon engagement est axé sur la défense des PME qui font la force de notre pays, mais aussi celle du citoyen, pour qui je m'emploie à combattre toutes nouvelles charges financières. Tous ces impôts déguisés appauvrissent le peuple et c'est à chaque fois une perte supplémentaire de son pouvoir d'achat. J'ai trouvé à l'UDC des gens qui défendent ces mêmes valeurs. De mûres réflexions n'ont fait que conforter mon idée que l'UDC était le parti qui défendait le mieux les PME et le citoyen contribuable, c'est pourquoi j'y ai adhéré.

Jean-Daniel Chardonnens est un entrepreneur actif dans le monde du transport à Fétigny (FR)

Maîtriser la libre circulation des personnes

Jusqu'à récemment encore, le principe élémentaire de la démocratie suisse faisait l'unanimité: c'est la volonté de la majorité qui l'emporte. Les choses ont brutalement changé depuis la violation de la Constitution en 2016. Cette année-là, la majorité du Parlement a refusé d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse qui avait été approuvée par la majorité du peuple et des cantons. L'initiative sur la limitation a été lancée pour mettre définitivement fin à la démesure de la libre circulation des personnes.

Depuis l'introduction de la libre circulation complète des personnes avec l'UE en 2007, nous subissons année après année une immigration moyenne nette de 55 000 personnes en provenance de l'UE. Cela signifie, pour utiliser une image, que chaque année une ville de la taille de celle de Bienne sort de terre en Suisse. La Suisse ne peut à la longue supporter ce développement qui a des conséquences désastreuses pour notre pays: baisse de la qualité de vie, stress provoqué par la promiscuité, surcharge des infrastructures, bétonnage de nos beaux paysages, pillage des institutions sociales, éviction des travailleurs âgés qui sont poussés au chômage.

Une gestion autonome s'impose

L'initiative sur la limitation exige, premièrement, une base constitutionnelle permettant à la Suisse de régler de manière autonome l'immigration sur son territoire et interdit, deuxièmement, au niveau constitutionnel la démesure de la libre circulation des personnes. Les accords internationaux ne pourront plus contrevenir à ce principe.

Une politique d'immigration moderne

Cette initiative exige en plus que l'accord sur la libre circulation des personnes soit aboli par la voie de la négociation au plus tard une année après l'acceptation de l'initiative par le peuple et les cantons. Si cette voie s'avère impossible, le Conseil fédéral devra résilier l'accord en l'espace d'un mois supplémentaire. Seule l'initiative sur la limitation permet à la Suisse de mener à nouveau une politique d'immigration moderne, une politique qui ne répond pas seulement aux intérêts de l'UE, mais aussi à ceux de la Suisse.

Natalie Rickli, conseillère nationale, consultante en communication, Winterthour (ZH)

La liberté, raison d'être de l'Etat

Les Suissesses et les Suisses savent que la liberté est le bien le plus précieux de leur pays. Aussi s'opposent-ils avec détermination à toute atteinte aux droits démocratiques exceptionnels qu'ils possèdent. Voilà qui explique aussi leur refus catégorique d'un accord-cadre institutionnel qui impose à la Suisse la reprise automatique de droit UE et sa subordination à la Cour de justice UE (CJUE). Un tel traité signifierait la fin de la voie bilatérale, puisque la Suisse serait contrainte d'appliquer chez elle le droit UE. Le souverain helvétique, donc le peuple suisse, serait privé de son pouvoir et son autodétermination serait limitée aux domaines tolérés par la CJUE.

La statistique nous indique pour la Suisse une performance économique de 80 000 francs par habitant et par an. Ce résultat exceptionnel est réalisé sur seulement 7,5% de la superficie habitable totale du pays et sur 36% de sa superficie agricole. Le produit intérieur brut de la Suisse atteint ainsi 660 milliards de francs par an.

Comment cela est-il possible? Selon le «Nation Brands Index 2017», la Suisse se place au 8e rang de ce palmarès de 50 nations industrialisées. Ce classement est le fruit d'exceptionnelles performances économiques et d'exportation, d'une grande force novatrice, d'un contexte économique favorable aux entreprises et d'un système de formation axé sur la performance et la formation duale. Enfin, notre pays est apprécié en raison de ses merveilleux paysages, de personnalités exceptionnelles se distinguant dans le domaine public et privé mais surtout, en raison de ses citoyennes et citoyens.

Entre admiration et jalousie

Ce succès est-il réellement perçu? Paul Seger, ancien ambassadeur suisse auprès des Nations Unies (2010-2015) à New York, a fait le constat suivant: «Lorsque je lis et j'écoute les médias suisses, j'ai l'impression que nous sommes beaucoup plus critiques à l'égard de nous-mêmes que ne le sont les étrangers. Je crois que la Suisse a un énorme besoin d'harmonie. (…) J'ai la chance de représenter un pays dont je peux répondre totalement.»

L'ambassadeur Nicolas Bideau, responsable de «Présence Suisse», institution chargée de soigner l'image de la Suisse en appliquant la stratégie de communication du Conseil fédéral, a fait l'observation suivante: «La stabilité politique et économique ainsi qu'un environnement intact font de la Suisse la belle-fille exemplaire du monde occidental.» Et, plus loin: «L'image de la Suisse est excellente – un peu comme celle d'une première de classe que l'on admire, que l'on jalouse parfois et à laquelle on joue volontiers un tour quand s'en offre l'occasion.»

Quelques exemples pour illustrer ce propos: la feuille britannique «The Independent» a titré en 2007 «La Suisse, le cœur de l'obscurité européenne?».

Indépendance, fédéralisme, souveraineté et autodétermination sont les fondements de notre pays. Ils font de la Suisse un lieu unique de sécurité, de liberté et de bien-être.

« La Suisse, notre patrie, qui était encore il y a deux siècles une terre d'émigration, agit dans la conscience de sa responsabilité, de manière prudente et prévoyante, mais en toute indépendance et souveraineté. »

A la même époque on a pu lire dans le magazine allemand «Spiegel» que la Suisse était une démocratie «au bord de la crise nerveuse». Deux ans plus tard le journal américain «Los Angeles Times» s'est demandé «Qui a besoin de la Suisse?» alors qu'en 2010 le magazine américain «Newsweek» a annoncé péremptoirement «La fin de la Suisse». Dans le magasine autrichien «Kurier» on pouvait lire ce qui suit: «Les Confédérés suscitent la grogne au niveau international – la Suisse, une île grotesque qui doit se battre avec une foule de problèmes répugnants et dont l'image se ternit.»

Une Suisse performante et des Suisses heureux

Le «World Happiness Report 2017» de l'ONU marque un contraste étonnant avec ces appréciations négatives. Selon cette enquête, la Suisse est le quatrième pays le plus heureux du monde après la Norvège, le Danemark et l'Islande. Quelle que soit la manière dont a été composée cette image, le fait est que les forces et les particularités de la Suisse sont toujours les mêmes: neutralité, sécurité, paix, qualité ordre, propreté, solidarité, démocratie et liberté d'opinion. Autre phénomène relevé par de nombreux observateurs: la notion de patrie s'éveille à nouveau et avec elle la fierté d'appartenir à un pays comme la Suisse.

Le pays des mythes patriotiques ou de l'acte d'origine déclenche, selon le point de vue de l'observateur, de l'admiration ou de la jalousie. Les succès des produits suisses sur les marchés internationaux, par exemple les machines de précision, les biotechnologies, des services reconnus, des montres d'une finition et d'une précision uniques ou encore la première place au palmarès des pays les plus compétitifs du monde selon le classement du Forum économique mondial, voilà autant de réalités qui font comprendre les causes profondes la réussite du modèle suisse.

Liberté, solidarité et principe de la milice

«La liberté, raison d'être de l'Etat», voilà sans doute la formule la plus concise et la plus marquante décrivant ce phénomène. C'est ainsi qu'Ueli Maurer a expliqué le cas particulier suisse depuis 1291 jusqu'à nos jours. Et le conseiller fédéral UDC de poursuivre: «Nous avons le profond souhait de régler nos affaires nous-mêmes. Cette volonté concerne aussi bien les tentatives étrangères d'influencer notre pays que les conditions régnant à l'intérieur. Nous nous méfions des puissants. Chez nous, on a toujours eu tendance à se débrouiller soi-même et à s'entraider. Le principe de la milice porte et marque notre pays jusqu'à nos jours.» La Suisse, notre patrie, qui était encore il y a deux siècles une terre d'émigration, agit dans la conscience de sa responsabilité, de manière prudente et prévoyante, mais en toute indépendance et souveraineté.

Pierre-André Page, conseiller national, Châtonnaye (FR)

Paysanne et conseillère nationale vaudoise

Alice Glauser

« En ce début de 2018, notre pays souverain et libre est une terre de paix, pourvoyeuse de travail et respectueuse de ses citoyens, soyons-en reconnaissants et fiers. Il n'est pas admissible cependant que nos autorités veuillent mettre notre liberté en danger par des accords inconsidérés. L'agriculture familiale par exemple ne se remettrait pas d'un accord de libre-échange avec l'Union Européenne. »

Alice Glauser est née le 14 octobre 1954. Elle s'occupe aujourd'hui de plus de 7000 m² de vigne dans le Nord du Canton de Vaud. Conseillère nationale depuis 2007, elle s'engage tout particulièrement pour la défense des agriculteurs et du monde paysan dans son ensemble.

Alice Glauser, conseillère nationale, agricultrice et vigneronne, Champvent (VD)

Portrait: conseillère nationale et peintre en bâtiment

Sandra Sollberger

Sandra Sollberger a été récemment appelée la «multicolore» du Conseil national. «Plutôt colorée que pâlotte», a répondu la sympathique représentante de Bâle-Campagne à cette qualification qui faisait sans doute allusion à son métier et non à ses positions politiques. Sandra Sollberger est en effet peintre en bâtiment avec maîtrise fédérale. Agée de 44 ans, elle est mariée à Simeon avec lequel elle a deux enfants, Florence, 20 ans, et Fabrice, 18 ans. Sandra est directrice et membre du conseil d'administration de la société Sollberger Maler SA à Bubendorf (BL). Fondée il y a 60 ans, cette entreprise familiale occupe aujourd'hui 12 employés et 2 apprentis (6 hommes et 8 femmes), une PME tout à fait typique.

Sandra Sollberger siège au Conseil national depuis 2015. Auparavant elle était députée au Grand Conseil pendant quatre ans et conseillère communale pendant huit ans. A côté de son engagement pour les PME et, plus particulièrement, pour le secteur de la peinture et de la plâtrerie, Sandra Sollberger est active dans de nombreuses associations, notamment de protection de la nature et des oiseaux. Elle est fascinée par l'ornithologie. Ses voisins savent pourquoi elle se faufile parfois discrètement dans son jardin, une paire de jumelles devant les yeux.

Sandra Sollberger, conseillère nationale de Bâle-Campagne, dirige avec son mari Simeon l'entreprise Sollberger Maler SA en tant que troisième génération. Les deux sont peintres en bâtiment avec maîtrise fédérale.

Au fait

La commune d'Oberwil-Lieli est depuis le début de l'année 2018 première au classement fiscal du canton d'Argovie. De 98% à mon entrée en fonction, le taux d'imposition est entretemps tombé à 57%. Cela n'a été possible que grâce à un contrôle strict des charges sociales. Je suis d'avis qu'il ne faut soutenir que les personnes qui en ont réellement besoin et non pas les individus trop paresseux pour travailler. Les femmes et les hommes qui se lèvent le matin pour vivre doivent récolter les fruits de leurs efforts. En revanche, l'octroi de prestations sociales doit être soumis à certaines restrictions.

Notre commune d'Oberwil-Lieli est aussi première au classement de l'hebdomadaire «Weltwoche» selon la qualité de la vie. Nous avons construit un nouveau bâtiment scolaire, deux nouveaux jardins d'enfants, des logements pour personnes âgées, un nouveau bâtiment pour le service du feu et un équipement de loisirs. Nous avons rénové la maison communale et organisé deux fêtes de village. Pas mal de choses se sont passées durant les vingt années que j'ai siégé au conseil communal, ou que je préside la commune.

Andreas Glarner, conseiller national, Oberwil-Lieli (AG)

Libre circulation des personnes: Le triomphe des syndicats

La libre circulation des personnes met notre marché du travail sous pression. L'Etat restreint de plus en plus la liberté des entreprises et de leurs collaboratrices et collaborateurs. Le marché du travail libéral n'est plus qu'un mythe. Les gagnants sont les syndicats qui étendent leur pouvoir et s'enrichissent au frais des travailleurs. L'initiative de limitation nous libérera de ce carcan et assurera notre prospérité.

Cédant aux pressions de l'UE, la Suisse a accepté en 2002 la libre circulation des personnes avec 15 pays. Entre-temps, l'UE a accueilli 13 Etats supplémentaires. La Suisse donne à chaque ressortissant UE le droit d'immigrer librement et de prendre un emploi en Suisse. Nos salaires, nos prestations sociales et notre prévoyance vieillesse font partie des meilleurs du monde. La Suisse est très attractive, aussi bien pour des professionnels bien formés que pour des personnes peu qualifiées.

Les effets de la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes a massivement entravé la Suisse. Avec chaque extension de cette liberté, la proportion d'étrangers résidant en Suisse augmente. Elle a passé de 20% en 2002 à 25% aujourd'hui. La proportion d'étrangers au chômage est plus que le double de celle des Suisses. En 2016, le taux de chômage chez les Suisses était de 2,4% contre 6% chez les étrangers. La majorité des étrangers travaillent dans la restauration et l'hôtellerie, dans le bâtiment et le commerce de détail. Leur proportion dans ces branches atteint 40%. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, les étrangers occupés dans ces secteurs et la quote-part d'étrangers ont massivement augmenté. Mais c'est également dans ces branches que le taux de chômage est le plus élevé! Dans le canton du Tessin, le chômage annuel moyen atteint 18% dans la restauration et l'hôtellerie. Dans le secteur du bâtiment, il est même de 25% en Valais et de 8% dans le canton de Zurich. Il y aurait donc bien assez de monde sur place pour travailler dans ces branches. Néanmoins, on fait venir toujours plus d'étrangers en Suisse. Les chômeurs sont payés par les autres. Saviez-vous que les syndicats gagnent directement de l'argent avec chaque chômeur? Les syndicats font en effet partie des plus grandes caisses de chômage et facturent consciencieusement leurs services de conseil, leurs mesures sur le marché du travail et le versement des indemnités de chômage.

La suppression de la libre circulation des personnes renforcera la place industrielle suisse. Magdalena Martullo-Blocher, directrice de l'entreprise EMS-Chemie, en est convaincue: «Voilà la seule manière de garantir nos emplois et notre prospérité.»

« Pour réduire la pression sur les salaires, l'Etat a pris des mesures d'accompagnement. Cette intervention a fortement nuit au marché du travail libéral que la Suisse connaissait pendant des décennies et qui faisait sa force. »

Le système imposé par les syndicats

Le nombre d'étrangers pouvant postuler pour obtenir un emploi en Suisse est si grand que les salaires suisses sont forcément sous pression. Les étrangers acceptent des conditions de travail et des salaires moins bons parce qu'en comparaison avec leur pays d'origine ils sont tout de même mieux lotis. Il n'en était pas ainsi avant la libre circulation des personnes. Un étranger ne recevait un permis de travail que si le poste ne pouvait pas être occupé par un travailleur résidant. L'étranger bénéficiait du même salaire que ses collègues suisses.

Il en va tout autrement dans le régime de libre circulation des personnes. Pour atténuer la pression sur les salaires, l'Etat a pris lesdites mesures d'accompagnement. Il s'agit là d'une intervention massive dans le marché du travail qui oblige les salariés et les entreprises de se soumettre à des conventions collectives de travail standardisées. Du coup, le marché du travail libéral que la Suisse a connu pendant des décennies et qui était une de ses grandes forces a quasiment disparu. Aujourd'hui, un salarié sur deux est soumis à une convention collective de travail. Un salarié sur quatre travaille même sous une CCT ayant force de loi pour une branche entière. Les salaires minimaux, les horaires de travail, les indemnités, les vacances, etc. sont réglés de manière uniforme et toute concurrence est neutralisée. Et cela bien que le peuple suisse se soit clairement prononcé dans l'urne contre des salaires minimaux imposés par l'Etat et des règlementations uniformes des vacances. Malgré cette standardisation, le nombre de conflits de travail augmente. Les syndicats, qui prétendent représenter 50% des salariés alors que seulement 15% des salariés sont membres d'un syndicat, exploitent leur nouveau pouvoir pour imposer de nouvelles revendications sociales. Il faut savoir que tous les salariés et toutes les entreprises sont contraints de verser de manière forfaitaire ou par une déduction sur le salaire une dite contribution de solidarité. Ces millions atterrissent dans les caisses des associations patronales et des syndicats, soit plus de 20 millions dans le secteur de la gastronomie et près de 50 millions dans celui du bâtiment!

« La libre circulation des personnes nous a apporté une forte hausse du nombre d'étrangers et du chômage. »

Supprimer la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes nous a apporté une forte augmentation de la quote-part d'étrangers et du chômage. Le marché du travail libéral a été détruit et les rapports de travail ont été centralisés et étatisés. Des revendications de la gauche ont été satisfaites contre la volonté des citoyennes et des citoyens et des conventions de travail ont été imposées à des branches entières sans que les entreprises individuelles et les salariés individuels n'aient eu un mot à dire. Les associations économiques et les syndicats encaissent et les citoyens et citoyennes paient tout en travaillant. Il est grand temps de supprimer ce monstre grâce à l'initiative de limitation! Voilà la seule manière de garantir la prospérité de la Suisse.

Magdalena Martullo-Blocher, conseillère nationale et chef d'entreprise, EMS, (GR)

« Artisane genevoise, je subis de plein fouet la libre circulation. Une concurrence totalement déloyale, soutenue par la majorité des partis. Voilà pourquoi il est nécessaire de donner au peuple et aux cantons la possibilité de se prononcer sur la libre circulation. Ainsi, nous pourrons enfin reprendre le contrôle sur notre marché du travail. »

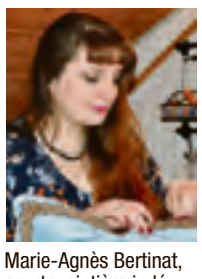
Marie-Agnès Bertinat, courtepointière indépendante à Genève (GE)

« Nous devons défendre nos traditions, encourager l'agriculture de proximité et la consommation de produits locaux. C'est indispensable à la bonne santé de notre patrimoine et pour le bien commun. Seul l'UDC s'engage dans cette direction et soutien les PME intégrées dans le tissu économique local. »

Anick Badan, propriétaire-encaveuse à Aigle (VD)

« Trop peu de politiciens ont conscience des besoins des PME et des artisans. Avant les élections, tout le monde se prétend spécialiste de la question mais lors des votes, tout est oublié et de nouvelles taxes et charges sont ajoutées. Nous devons soutenir nos entrepreneurs, aussi, je dis stop! »

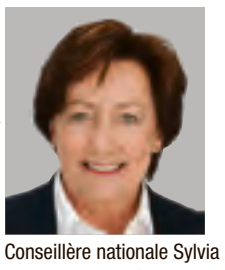
Conseillère nationale Sylvia Flückiger, propriétaire de Flückiger Holz AG à Schöftland (AG)

« En tant que formatrice d'adultes, je collabore essentiellement avec des PME, en participant à la formation continue de leurs cadres et employés. Je constate que l'UDC soutient et favorise le tissu économique Suisse et ses PME, ce qui maintient et crée de nombreuses places de travail. »

Christina Susanna Darcey, Enseignante et Formatrice d'adultes, directrice d'un institut de langues à Fribourg (FR)

« L'UDC est accusée d'être concervatrice. Mais lorsque des syndicats restent attachés à des modèles dépassés et des temps de travail plus adaptés, cela s'appelle du social. Une modernisation de notre code du travail est urgente et indispensable et ne doit plus être repoussée. »

Diana Gutjahr, Conseillère nationale, directrice de Ernst Fischer AG à Romanshorn (TG)

La vague des coûts sociaux

Une personne reconnue comme réfugié bénéficie des mêmes prestations de l'aide sociale qu'un Suisse qui a travaillé durant des décennies et payé des impôts dans le pays.

Barbara Steinemann, conseillère nationale, membre de l'autorité sociale de Regensdorf (ZH)

Les prestations de l'aide sociale sont souvent si élevées qu'il ne vaut pas la peine de chercher une activité lucrative. Un jeune Erythréen, par exemple, touche un montant en liquide de 986 francs par mois. Il a en plus droit à un logement et les cotisations aux assurances sociales sont prises en charge par la collectivité. Il dispose ainsi d'un revenu standard de 2600 francs. Pour un ménage de quatre personnes, les prestations sociales atteignent au moins 5000 francs.

Même le dentiste est payé

Sous le titre des «prestations conditionnées par la situation»[1], les communes doivent de surcroît assumer les charges suivantes: dentiste, hygiène dentaire, lunettes, crèche pour les enfants, articles de bébé, ustensiles scolaires, primes, franchises des assurances dommages, ménage et responsabilité civile, meubles, équipements ménagers, frais de déménagement, frais d'avocat, documents officiels, abonnements des transports publics, frais du permis de séjour, frais de déplacement pour l'exercice du droit de visite, leçons de musique. La collectivité paie de surcroît les cotisations AVS/AI. Donc si cette personne arrive en Suisse à l'âge de 18 ans et vit aux frais de l'aide sociale jusqu'à 65 ans, elle touchera une rente AVS sans avoir travaillé un seul jour en Suisse.

L'industrie de l'asile connaît un boom

Les générations précédentes de réfugiés – Vietnamiens, Hongrois, Yougoslaves, etc. – se sont intégrées de leur propre initiative. Aujourd'hui, on assiste à l'émergence d'une véritable industrie de l'asile. Par exemple, un cours d'intégration de la fondation «Chance» coûte 3385 francs par mois pour apprendre à un réfugié à travailler. Un cours d'alphabétisation est facturé 1375 francs par mois, un entraînement au travail 1700 francs. Même pour un stage pratique, les contribuables paient 1540 francs par mois sans que le succès de l'opération ne soit garanti. Le secteur de l'asile est devenu une branche industrielle à charge des contribuables et des Suisses dans le besoin.

Voici les prestations auxquelles ont droit les réfugiés reconnus en Suisse

Besoins	1 personnes	1 personne + 1 enfant	2 personnes + 2 enfants
Besoins de base	CHF 986.00	CHF 1'509.00	CHF 2'110.00
Loyer y compris charges (montant maximal)	CHF 1'100.00	CHF 1'300.00	CHF 1'600.00
Caisse maladie adultes	CHF 394.00	CHF 394.00	CHF 786.00
Caisse maladie par enfant CHF 85.–		CHF 85.00	CHF 170.00
Cotisations AVS/AI	CHF 45.00	CHF 45.00	CHF 45.00
Prestations conditionnées par la situation[1]	CHF 100.00	CHF 200.00	CHF 300.00
Montant mensuel reçu	**CHF 2'625.00**	**CHF 3'533.00**	**CHF 5'011.00**

[1]Aide sociale selon les directives CSIAS. Les loyers des logements s'entendent y compris les charges annexes et se basent sur les règlements communaux. L'exemple choisi ici correspond au prix des logements dans l'agglomération zurichoise.

Au fait

Les coûts de l'aide sociale augmentent massivement. Entre 2005 et 2015, ils ont passé de 1,7 à 2,6 milliards de francs, soit une hausse de 60%. Or, le nombre de personnes bénéficiant de l'aide sociale n'a augmenté que de 12% durant ces dix ans pour passer de 237 500 à 265 600. Près de la moitié sont des étrangers. Nombre d'entre eux n'ont jamais travaillé et payé des impôts en Suisse. La hausse des prestations sociales doit être assumée par les contribuables des cantons et des communes qui subissent une augmentation constante de leurs charges.

Felix Müri, conseiller national, Emmen (LU)

Suisse-UE: renoncer à sa capacité d'agir, c'est perdre la partie

Il y a 25 ans le peuple suisse a décidé de conserver sa capacité d'agir en refusant le traité EEE/UE. Une marge de manœuvre indépendante et l'autodétermination sont des biens extrêmement précieux. Leur sauvegarde est la tâche première d'un pays souverain. Or, ces biens sont aujourd'hui en danger.

Il s'agit aujourd'hui, comme il y a 25 ans, d'empêcher l'adhésion de la Suisse à l'UE. Le Conseil fédéral avait à l'époque clairement exprimé son objectif dans son message adressé au Parlement: «Notre participation à l'EEE ne constitue pas le dernier mot de notre politique d'intégration. Elle doit être considérée dans le cadre d'une stratégie européenne qui se déroulera en deux phases et dont le but est l'adhésion pleine et entière de la Suisse à la CE.»

L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher: l'éternel combattant pour l'autodétermination et la liberté de la Suisse.

Bruxelles décide

Aujourd'hui, la classe politique nous pousse dans la même situation. La Suisse doit-elle se rattacher définitivement à l'UE? L'UE commandera-t-elle à l'avenir en Suisse? Bruxelles entend atteindre cet objectif par le biais d'un dit accord-cadre institutionnel. Et la classe politique, comme de coutume, lui cède et satisfait ce souhait monstrueux. La Suisse serait contrainte de reprendre automatiquement du droit UE sans que le peuple et les cantons n'aient un mot à dire. Ces prescriptions UE vont de l'immigration au commerce de marchandises, en passant par l'agriculture, les transports terrestres et aériens, etc. Les lois concernant la Suisse seraient à l'avenir faites à Bruxelles et non plus par le Parlement suisse et les citoyennes et citoyens du pays. L'interprétation des règles serait de la compétence de la Cour de justice UE, donc de juges étrangers. Si la Suisse n'accepte pas une de ces règles, Bruxelles a le droit de prendre des sanctions contre elle. La Suisse devrait renoncer à tous les avantages que lui offre sa situation en dehors de l'UE. Ce traité de soumission sonnerait le glas d'une Suisse autodéterminée et indépendante.

Coup d'Etat par la petite porte

Les principaux profiteurs d'un tel accord seraient les politiciens et les fonctionnaires qui pourraient continuer de voyager vers les lieux de conférence, discuter avec les instances de l'UE et appliquer les décisions de celles-ci sans se préoccuper des intérêts des citoyens concernés. Les entreprises, les cantons et les communes en supporteraient les conséquences. Aujourd'hui déjà, l'administration fédérale et les élus politiques tentent d'accaparer le pouvoir. Des décisions du peuple ne sont plus respectées. Le Tribunal fédéral place le droit international au-dessus du droit suisse démocratiquement légitimé par le peuple. Malgré des décisions claires et nettes du souverain, les étrangers criminels ne peuvent plus être expulsés et la Suisse doit subir une immigration énorme.

«Il faut veiller à ce qu'à l'avenir le peuple suisse ait à nouveau le dernier mot et qu'il ne soit pas mis sur la touche par le biais du droit international qui n'a pas de base démocratique.»

Le moment est venu d'agir

Que faut-il faire?

1. La Suisse ne doit pas se rattacher à l'UE par le biais d'un accord-cadre institutionnel, mais demeurer un pays ouvert au monde et entretenir des relations neutres et faire du commerce avec tous les Etats, y compris l'UE. Devant les atermoiements de la classe politique, les citoyens doivent prendre les choses en main et décider dans l'urne.
2. Il faut veiller à ce qu'à l'avenir le peuple suisse ait à nouveau le dernier mot et qu'il ne soit pas mis sur la touche par le biais du droit international qui n'a pas de base démocratique. L'initiative pour l'autodétermination est une garantie dans ce sens. Donc: oui à l'initiative pour l'autodétermination.
3. La volonté du peuple et des cantons de gérer à nouveau de manière autonome l'immigration doit être enfin respectée. L'initiative de limitation y veille. Elle garantit une immigration modérée pour le bien de la population. Donc: signer l'initiative de limitation (voir la feuille de signatures encartée)! Pour que nos enfants aient aussi un avenir dans la prospérité et la sécurité.

Commentaire

Expulsions: L'arnaque de la clause de protection

En acceptant en 2010 l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels, le peuple suisse a exigé que les étrangers criminels soient systématiquement expulsés. Le Parlement a refusé d'exécuter cet ordre en introduisant dans la loi d'exécution une «clause de protection des délinquants». Les juges ont ainsi la possibilité de définir des «cas de rigueur», donc de renoncer à des expulsions. C'est précisément cet arbitraire des juges que voulaient empêcher les citoyennes et les citoyens. Malgré cette dilution de la décision populaire, on nous a promis une application sévère de la nouvelle loi. En ce qui me concerne, j'en doute. Le groupe parlementaire a demandé au Conseil fédéral à chaque session depuis l'entrée en vigueur de la loi en octobre 2016 combien d'expulsions avaient été prononcées. Il y en a eu juste 14 en 2016. Fin novembre 2017, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a répondu comme suit: «Les données pour l'année 2017 seront analysées en juin 2018 par l'Office fédéral de la statistique.» Or, on a appris entre-temps que la «clause de protection des délinquants» a déjà été appliquée plusieurs douzaines de fois. Comme le craignait à juste titre l'UDC, l'exception est devenue la règle et, une fois de plus, une décision du peuple n'a pas été appliquée.

Jean-Luc Addor, conseiller national, Savièse (VS)

Commentaire

Mauvaise politique d'asile

En vertu de l'accord de Dublin, la Suisse ne devrait accueillir que des requérants d'asile arrivant directement par avion. En effet, la grande majorité des requérants entrent par la voie terrestre dans l'espace UE et doivent donc être enregistrés et leur situation doit être évaluée dans un pays signataire de l'accord de Dublin. Les personnes qui ne se soumettent pas à cette procédure peuvent, selon ce traité UE, être renvoyés dans le pays de premier accueil. Côté suisse, ce principe s'applique en réalité à tous les requérants, puisque la Suisse est entourée d'Etats Dublin, mais il ne fonctionne pas dans la pratique. Néanmoins, Madame Sommaruga accueille des dizaines de milliers de requérants d'asile en Suisse. L'accord de Dublin ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit et nos autorités d'asile échouent lamentablement. Comme si cela ne suffisait pas, la ministre de la justice a commencé à faire venir directement par avion des migrants depuis la Libye. La Confédération agit donc elle aussi comme une organisation de passeurs et déclenchera ainsi de nouvelles migrations massives depuis l'Afrique. L'UDC est seule à combattre cette mauvaise politique d'asile qui durant des décennies va provoquer des coûts récurrents de milliards de francs et ruiner nos communes.

Adrian Amstutz, conseiller national, Sigriswil (BE)

Interview du conseiller national Jean-François Rime, président de l'USAM

Ne mettons pas tous nos œufs dans le panier européen !

Jean-François Rime, conseiller national et chef d'entreprise, met en garde contre une soumission au diktat de Bruxelles par l'assujetissement au système juridique européen. Domicilié à Bulle, il est marié et père de trois fils adultes. Il préside depuis mai 2012 l'Union suisse des arts et métiers.

En tant que président de l'Union suisse des arts métiers, qui compte quelque 300 000 entreprises, vous avez des défis historiques à relever en politique économique extérieure. Que faut-il faire ou ne pas faire pour soutenir la force économique de la Suisse?
A mes yeux, nos forces dans le contexte global sont notre capacité novatrice, notre compétitivité, l'attractivité de notre économie ainsi que l'efficacité et la productivité de nos entreprises. Ces qualités nous permettent de nous élever au-dessus de la moyenne. Elles doivent être sauvegardées et développées. En aucun cas nous ne devons déléguer à l'étranger la responsabilité de notre succès économique. Ce serait désastreux pour nous d'attendre que d'autres résolvent nos problèmes.

Quels sont les principaux points d'intervention de votre stratégie?
Je cite deux points: la force du franc suisse, respectivement la faiblesse de l'euro, et le coût de régulation. La Suisse ne pouvant exercer une influence directe sur les problèmes de l'UE, nous devons intervenir à d'autres niveaux. Les entreprises ont déjà fait des efforts considérables, alors que la politique est en retard en continuant de provoquer des coûts de régulation beaucoup trop élevés. Nous savons au moins depuis 2010 que nous nous handicapons nous-mêmes par cette politique. Les frais de régulation évitables et superflus absorbent quelque 10 milliards de francs de notre produit intérieur brut. Des projets permettant d'atténuer ces handicaps, que nous nous imposons nous-mêmes face à la concurrence étrangère, reposent depuis 2013 dans les tiroirs du Conseil fédéral.

La supposition selon laquelle le Conseil fédéral se concentre avant tout sur les relations avec l'UE est-elle exacte ou cette impression est-elle trompeuse?
Elle est parfaitement exacte! Il est juste de concentrer l'attention sur l'UE qui est notre principal partenaire commercial et dont la Suisse est également une cliente importante. Nous devons cependant veiller à ne pas accroître notre dépendance de l'UE, car nous risquons ainsi de provoquer une concentration des risques. Les possibilités et les chances économiques de la Suisse dépassent largement l'espace UE. Je rappelle à ce propos que la Suisse a été le premier pays d'Europe à conclure un accord de libre-échange avec la Chine en 2014.

Comment la politique économique extérieure de la Suisse doit-elle se positionner par rapport à l'UE?
Il s'agit avant tout d'exploiter et de développer les avantages et les bonnes conditions qu'offrent les accords bilatéraux avec l'UE. Les compétences négociatrices de notre diplomatie économique sont plus importantes que jamais. Il ne s'agit pas d'être arrogant et présomptueux, mais de faire preuve d'assurance en nous souvenant de nos forces. Ce n'est que de cette manière que l'autre partie aux négociations nous prendra au sérieux. Un politicien qui accepte tout et n'importe quoi dans des gestes d'obéissance anticipée a perdu la partie avant de pouvoir s'asseoir à la table des négociations à Bruxelles. Les lamentables régulations que nous nous imposons à nous-même, connues sous le vocable de «swiss finish», sont un véritable poison pour notre économie. En jouant constamment les premiers de classe, nous suivons à la lettre ces règlementations qui nous entravent inutilement – juste pour faire plaisir à nos partenaires dans les négociations. Le principal effet est que nous nous affaiblissons nous-mêmes.

Comment jugez-vous les effets de l'accord-cadre institutionnel que l'UE veut imposer à la Suisse?
Je mets en garde contre une soumission servile au diktat de Bruxelles par l'assujetissement au système juridique européen. Notre marge de manoeuvre globale en serait supprimée et notre position serait durablement affaiblie. Car il est souvent juste et utile que nous agissions autrement que l'UE et que nous nous engagions dans une voie de développement différente. En acceptant un accord-cadre au goût de l'UE, le petit Etat qu'est la Suisse disparaîtrait de l'échiquier international, même sans adhésion à l'UE. Une alternative meilleure consiste à entretenir soigneusement les accords bilatéraux parce que ce système contractuel nous garantit la sécurité du droit. Les accords bilatéraux ont été négociés entre partenaires égaux, où aucun partenaire n'est soumis à l'autre.

La démocratie directe est une épine dans le pied de l'UE.

Saviez-vous que ...

... la Suisse est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'UE?
Bien que l'UE fasse du commerce avec le monde entier, la Suisse était également en 2016 le troisième partenaire commercial de l'Union européenne. 7,7% (264 milliards d'euros) du total des échanges de marchandises de l'UE ont passé par la Suisse. Les deux premières places étaient occupées par la Chine (15,2%) et les Etats-Unis (17,7%). La Suisse est donc un partenaire commercial plus important pour l'UE que la Russie (5,5%), la Turquie (4,2%) ou le Japon (3,6%).

... la Suisse compte plus de chômeurs que l'Allemagne?
Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le chômage des jeunes a atteint en moyenne annuelle 8,6% en Suisse en 2016 contre seulement 7% en Allemagne. Le même constat vaut pour le taux de chômage général qui était en 2016 de 5% en Suisse et de 4,1% en Allemagne.

...la Suisse connaît une croissance négative de la productivité depuis l'entrée en vigueur de la complète libre circulation des personnes?
La productivité de la Suisse affiche depuis 2007 une croissance négative. Durant la décade précédente, nous bénéficiions encore une croissance annuelle de près de 2% (BCA Research 2017).

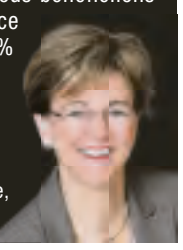

Verena Herzog, conseillère nationale, Frauenfeld (TG)

Quelles sont les exigences de l'accord-cadre?

A la fin 2012, l'UE a annoncé à la Suisse qu'elle ne poursuivrait les négociations bilatérales qu'à la condition que la Suisse se rattache plus étroitement à l'UE par le biais d'un accord-cadre institutionnel. En clair: pour avoir accès au marché intérieur de l'UE, notre pays doit accepter sans condition le droit actuel et futur de l'UE et se soumettre aux jugements de la Cour de justice de l'UE. Cette dernière tranche les éventuelles divergences par des décisions sans appel. Si la Suisse ne peut ou ne veut pas appliquer ces jugements, l'UE peut prendre des sanctions (mesures punitives) contre la Suisse. Un tel accord-cadre aurait des conséquences extrêmement graves pour la Suisse:

- Bruxelles décide seule si une loi de l'UE concerne ou non les accords bilatéraux conclus avec la Suisse. La Suisse devrait appliquer toutes les lois de l'UE touchant aux accords bilatéraux. Les accords bilatéraux répondent au droit en vigueur au moment de leur conclusion. Depuis, le droit de l'UE s'est développé. Selon Bruxelles, plusieurs accords bilatéraux ne répondent plus au droit actuel de l'UE.
- en cas de divergence d'interprétation des accords bilatéraux, la Cour de justice de l'UE tranche seule et sans appel. La Suisse serait contrainte de reconnaître et d'appliquer les jugements d'un tribunal de la partie adverse. Si elle refuse de s'y soumettre, l'UE peut prendre des mesures punitives, appelées pudiquement «mesures compensatoires». Les accords bilatéraux actuels ne définissent pas de tribunaux chargés de trancher des litiges. Les éventuelles divergences sont réglées par la voie diplomatique sans menace de sanction.
- en lieu et place des «milliards pour la cohésion» versés actuellement de manière ponctuelle et facultative en contrepartie à l'accès au marché intérieur UE, la Suisse serait contrainte à des contributions annuelles.
- cet accord-cadre n'est pas un traité conclu entre partenaires égaux, mais constitue en réalité un traité de soumission de type colonial. Bien que tous les détails ne soient pas encore connus, il s'avère aujourd'hui déjà que l'accord impose à la Suisse de nombreuses obligations, mais ne lui donne aucun droit.

Un tel «accord d'amitié» visant à intégrer la Suisse dans le système de l'UE n'est pas compatible avec la démocratie directe qui régit l'Etat suisse. Il doit donc être combattu vigoureusement par le peuple et les cantons, l'instance politique suprême de notre pays.

A chaud!

Pourquoi offrir un milliard à l'UE?

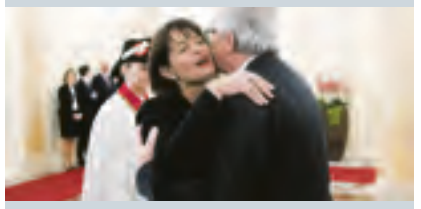

Jean-Claude Juncker, président de la Commission UE, a fait une visite d'Etat à la Suisse en novembre dernier. Tout allait pour le mieux, en apparence du moins. La présidente de la Confédération Doris Leuthard était pleine d'enthousiasme. Jean-Claude Juncker susurrait des douces paroles d'amitié et parlait du beau temps. En contrepartie, le Conseil fédéral lui a promis un petit cadeau de 1,3 milliard de francs et Madame Leuthard a affirmé fièrement que ce don n'était pas lié à des intérêts, donc que la Suisse ne demandait aucune contrepartie.

Abattue en plein vol
La suite, on la connaît: la diplomatie leuthardienne basée sur des cadeaux financiers a volé en éclat. Le cadeau n'a rien rapporté. Gueule de bois à la Berne fédérale. Les déclarations lénifiantes de Juncker ont été suivies par un coup de poignard dans le dos de la présidente de la Confédération. Bruxelles – qui s'en étonnera? – ne donne pas dans la politique d'amitié, mais défend âprement ses intérêts. Le petit copain bruxellois de Madame Leuthard veut imposer par la force le mariage institutionnel de la Suisse avec l'UE et soumettre notre pays aux juges UE.

Chantage
Concrètement, l'UE exige que la Suisse reprenne à l'avenir automatiquement le droit UE. En cas de divergence d'opinion, la Cour de justice UE tranchera. Si la Suisse refuse, Bruxelles menace de prendre des mesures discriminant la place financière helvétique. Au moins savons-nous maintenant ce que l'UE de Monsieur Juncker entend par amitié: c'est l'amitié d'un parrain mafieux qui te casse amicalement le bras si tu t'opposes à ses exigences.

Tromperie
La Suisse fait aujourd'hui les frais du double jeu que le Conseil fédéral et ses diplomates jouent depuis des années: d'un côté, on promet à Bruxelles qu'on finira bien par rapprocher et faire entrer la Suisse rebelle dans l'UE par la voie bilatérale, de l'autre côté et face au public suisse, on assure que l'objectif final n'est rien d'autre que l'indépendance bilatérale. L'UE a forcément fini par se rendre compte de cette tromperie et elle est furieuse. On peut même la comprendre.

Et la suite des événements?
Quelle sera la suite des événements? Il est grand temps que le Conseil fédéral parle clairement à l'UE: la Suisse veut de bonnes relations avec l'UE, mais elle ne veut pas adhérer à l'UE et elle ne veut pas être encadrée par l'UE. Elle ne veut pas reprendre automatiquement du droit UE et reconnaître des juges étrangers. Nous ne voulons pas non plus distribuer 1,3 milliard de francs à des pays qui, grâce à ce sponsoring, peuvent baisser leurs impôts pour attirer nos entreprises chez eux. Et nous voulons gérer nous-mêmes l'immigration sur notre territoire.

Non à un mariage forcé
L'UE n'entendra pas avec plaisir ces déclarations, mais cela n'est pas trop grave. L'UE exige beaucoup de choses de la Suisse, mais la Suisse ne réclame rien de ce que pourrait lui donner l'UE. Voici donc nos conseils à la Berne fédérale: respirer à fond et demeurer ferme; oui à de bonnes relations, mais non à un mariage forcé avec l'Union européenne. Monsieur Juncker supportera cette offre amicale.

Roger Köppel, conseiller national, éditeur et rédacteur en chef de la «Weltwoche», Küsnacht (ZH)

Jouez maintenant sur: www.udc.ch/concours

Gagnez ce concours pas trop sérieux

Testez votre connaissance de l'UDC

1. Quel est le logo de l'UDC Suisse?

- ○ MA Lune
- ○ AUT Soleil
- ○ EL Etoile

2. Que signifie UDC?

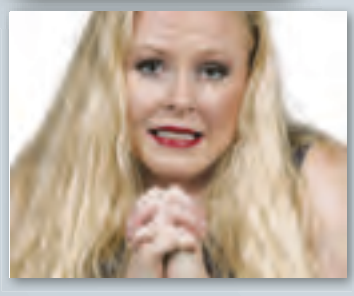

Union démocratique du centre

- ○ UO Union dominicale craquante
- ○ GI Union des cracks
- ○ OD Union démocratique du centre

3. Pour quels thèmes l'UDC s'engage-t-elle tout particulièrement?

- ○ ÉTE Liberté et indépendance
- ○ BAI Redistribution et règlementations étatiques
- ○ ITZ Adhésion à l'UE

4. Quel anniversaire avons-nous pu fêter le 6 décembre 2017 grâce à l'UDC?

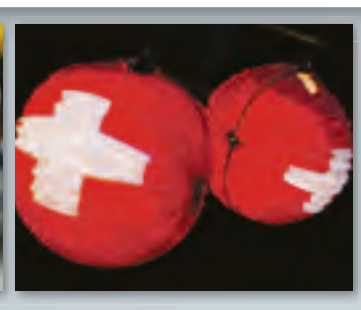

- ○ BLA 25 ans Liberté d'opinion
- ○ OPI 25 ans 1er août férié
- ○ RMI 25 ans Non à l'EEE

5. Quels sont les conseillers fédéraux UDC actuellement en fonction?

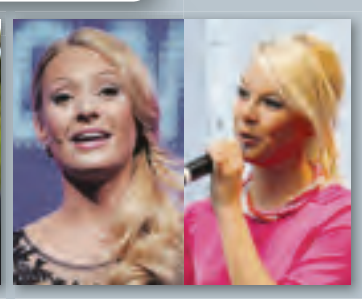

- ○ YO Adolf Ogi et Christoph Blocher
- ○ NAT Ueli Maurer et Guy Parmelin
- ○ AH Christa Rigozzi et Linda Fäh

6. Quel événement a conduit à la fondation de l'UDC?

- ○ ION Fédération des partis paysans en 1971
- ○ LAR Fondation du club de youtze Seerose, 1952
- ○ UPF Bataille de Morgarten, 1315

Inscrire ci-dessous à la suite les caractères en rouge.

Mot de la solution:

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

1er prix: visite guidée du Palais fédéral pour 4 personnes avec un parlementaire au choix, puis repas de midi

2e prix: panier paysan garni de produits régionaux d'une valeur de 300 francs

3e prix: bon d'une valeur de 200 francs pour un brunch au Stockhorn, la montagne près du domicile d'Albert Rösti, président de l'UDC Suisse

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

NP Lieu: .....

Courriel / Mobile: .....

Participez en ligne à l'adresse www.udc.ch/concours ou notez votre adresse ci-dessus, découpez le talon et envoyez-le dans une enveloppe pour le tirage au sort à l'adresse suivante:
UDC Suisse, Secrétariat général, Case postale, 3001 Berne, tél. 031 300 58 58, fax 031 300 58 59, courriel info@udc.ch

Juges étrangers

La Cour européenne des droits de l'homme interdit à la Suisse d'expulser un délinquant étranger

Agé de 45 ans, E. avait déposé plusieurs demandes d'asile en Suisse avec sa femme et sa fille. Trois fois, il a été rapatrié dans son pays. Les histoires épouvantables qu'il racontait aux autorités suisses ont à chaque fois été vérifiées par l'ambassade suisse sur place qui a toujours constaté qu'il s'agissait de mensonges. Lorsqu'en 2002 E. est entré pour la quatrième fois en Suisse, il s'était mieux préparé et présentait divers documents prouvant qu'il était persécuté dans son pays. A la demande du Tribunal administratif fédéral (TAF) l'ambassade a vérifié une fois de plus. La conclusion fut la même : les documents étaient falsifiés. Le 7 septembre 2012, le TAF a décidé d'expulser E. car il avait en plus été condamné pour recel, notamment. De l'avis des juges de Strasbourg, la Suisse est allée trop loin dans cette décision. Ils ont estimé que l'expulsion était une mesure trop dure vu les délits peu importants reprochés à E. La Cour a exigé que la Suisse permette à cet homme de vivre en Suisse à proximité de sa femme dont il était pourtant séparé. La Suisse a également été condamnée à verser 5500 francs pour le remboursement de ses frais. (jugement du 8 juillet 2014; M.P.E.V. v. Switzerland; 3919/13)[1].

Cet exemple, parmi d'autres, illustre un phénomène : alors que cela n'était nullement prévu lorsque la Suisse a adhéré à la charte européenne des droits de l'homme en 1974, la jurisprudence de la Cour a graduellement étendu sa propre compétence jusqu'à s'ériger aujourd'hui en chambre d'appel internationale en toutes matières qu'il lui plait de considérer. Le plus paradoxal étant qu'une Cour instituée pour promouvoir la démocratie en Europe,- à une époque où le continent connaissait surtout des dictatures : communistes à l'Est, militaires au Sud – en vienne aujourd'hui à casser la volonté populaire (expulsion des criminels) dans la plus ancienne des démocraties d'Europe.

[1] *http://hudoc.echr.coe.int/sites/eng/pages/search.aspx?i=001-145348#{«itemid»:[«001-145348»]}*

Yves Nidegger, conseiller national, avocat, Genève

Au fait

Le droit d'élection et d'éligibilité est un droit fondamental des citoyennes et des citoyens. L'article 21 de la Déclaration générale des droits de l'homme stipule que chaque être humain a le droit de participer aux affaires publiques de son pays de manière directe ou par l'intermédiaire d'un représentant librement élu. Cela signifie aussi qu'il ne doit pas se soumettre aux jugements de juges étrangers. Dans le régime de démocratie directe que connaît la Suisse, les citoyennes et citoyens bénéficient des plus larges droits de participation politique au monde. Le peuple est le souverain. D'Iran au Venezuela en passant par l'UE, des hommes et des femmes revendiquent à juste titre une plus large participation. Le modèle suisse est souvent cité en exemple. Continuons de jouer ce rôle d'exemple et n'abandonnons pas à la légère notre autodétermination!

Barbara Keller-Inhelder, conseillère nationale, Jona (SG)

L'autodétermination renforce l'économie

«Edition Spéciale» en interview avec le conseiller national et chef d'entreprise Franz Grüter, président du conseil d'administration de la société green.ch. Fondée en 1995, Green.ch SA fait aujourd'hui partie des premiers producteurs de services informatiques de Suisse. Franz Grüter est âgé de 54 ans, marié et père de deux filles et d'un fils. Il vit à Eich dans le canton de Lucerne. Engagé dans l'équipe de football FC Lucerne, il suit régulièrement les matchs de ses joueurs favoris. Pour se détendre, il aime se promener dans la nature à bicyclette ou à pied.

Pourquoi le chef d'entreprise que vous êtes soutient-il l'initiative pour l'autodétermination?
Le groupe Green a du succès dans les affaires internationales en offrant l'hébergement de données et des systèmes informatiques en Suisse. Des entreprises du monde entier nous confient leurs données. Lorsque je parle à mes clients internationaux et que je leur demande pourquoi ils viennent chez nous, j'entends toujours le même argument: la Suisse est un pays indépendant, stable et neutre. Nous veillons nous-mêmes à la fiabilité, la sécurité et l'indépendance de notre pays. Voilà des valeurs sur lesquelles repose le succès de la Suisse. Je suis donc profondément convaincu que nous devons protéger et renforcer notre démocratie directe.

Le Conseil fédéral et les associations économiques affirment que cette initiative nuit à l'économie suisse? Qu'en dites-vous?
L'initiative pour l'autodétermination renforce la sécurité du droit. Elle fixe clairement que la Constitution fédérale est la source suprême du droit suisse et que les décisions du peuple doivent être respectées. Ainsi, notre régime juridique demeure prévisible et ancré dans la société et l'économie. Si la Suisse est économiquement aussi attractive, c'est aussi parce qu'elle offre aux entreprises des conditions-cadres fiables et stables grâce à la démocratie directe. Il ne faut pas que nous abandonnions à la légère ces avantages. Voilà pourquoi nous avons besoin de cette initiative. Chacun doit pouvoir se fier à ce que le Conseil fédéral, les tribunaux fédéraux et le Parlement décident conformément à notre Constitution. Cela n'a malheureusement pas été le cas dans un passé récent.

Cette initiative menace-t-elle la sécurité de planification des entreprises?
Non, bien au contraire. Conséquence du «développement dynamique du droit» et de la manie régulatrice du Conseil fédéral, la situation juridique actuelle est de plus en plus confuse pour les entreprises en Suisse. Les entreprises ont besoin de fiabilité. La sécurité du droit est un élément essentiel de l'attractivité économique d'un pays. Une situation juridique imprévisible décourage les investisseurs. Or, la démocratie directe assure la sécurité du droit et la stabilité dont nous avons un si grand besoin.

Comment votre famille apprécie-t-elle votre travail politique?
Je n'ai pas besoin de convaincre ma famille. Nous savons tous que si la Suisse a tant de succès, c'est parce que nous pouvons décider librement et indépendamment. De récents exemples nous indiquent que les décisions de Bruxelles prennent un tour de plus en plus centralisateur et ne sont plus comprises par de larges couches de la population. L'autodétermination a des siècles de tradition en Suisse. Impossible d'imaginer notre pays sans sa démocratie directe.

Nous devons maintenir notre système démocratique qui a fait ses preuves

La démocratie directe est un des piliers de notre système politique. Elle est l'expression de l'autodétermination des citoyennes et des citoyens. Mais la démocratie directe est aussi une épine dans le pied des élites politiques et juridiques.

Les trois pouvoirs de l'Etat placent depuis quelques années le droit international au-dessus du droit national. Ils restreignent ainsi le droit de participation politique des citoyens. Récemment, le Tribunal fédéral a même donné la priorité au droit international non impératif par rapport au droit suisse. Jusqu'en 2010 il était évident que des dispositions constitutionnelles qui ne violent pas le droit international impératif doivent être appliquées. Le nouveau régime signifie, par exemple, qu'un chômeur allemand condamné pour actes de violence et présentant de gros risques de récidive ne peut pas être expulsé en Allemagne malgré l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels. L'accord de libre circulation des personnes avec l'UE lui donne en effet le droit de vivre en Suisse.

L'initiative contre l'immigration de masse n'a pas été appliquée

Le Parlement cherche lui aussi à réduire l'influence du peuple sous le prétexte que la Constitution fédérale est «secondaire» par rapport au droit international (Kurt Fluri, conseiller national PLR). Il a donc refusé d'appliquer la décision des citoyennes et des citoyens qui souhaitent que la Suisse gère à nouveau de manière autonome l'immigration sur son territoire. L'objectif réel du Parlement était d'éviter tout ce qui aurait pu indisposer l'UE. Nous savons aujourd'hui que cela n'a rien rapporté.

L'internationalisation, la principale cause de la surrèglementation

L'administration s'aligne, elle aussi, sur le droit international. Sans cesse elle adapte nos prescriptions au droit UE ainsi qu'aux recommandations et rapports d'organisations internationales. L'internationalisation du droit nous apporte de nouvelles prescriptions sur les denrées alimentaires, des règlementations supplémentaires dans le secteur financier, des quotes-parts de sexes motivées par le droit humanitaire dans les conseils d'administration et d'innombrables autres restrictions de notre liberté.

Hans-Ueli Vogt, conseiller national et professeur de droit économique, Zurich: «La priorité du droit international place les citoyens suisses sous la tutelle de l'Etat. Cela doit cesser.»

L'autodétermination a fait ses preuves

L'autodétermination des citoyens nous a apporté prospérité et paix. Le droit international, en revanche, est une nouvelle arme miracle pour placer sous tutelle et dominer les citoyens. Il nous apporte principalement des inconvénients: de plus en plus de prescriptions légales, une immigration incontrôlée et la présence de criminels qui peuvent séjourner en Suisse grâce à la libre circulation des personnes. Revenons au système éprouvé de la participation démocratique des citoyennes et des citoyens et disons oui à l'initiative pour l'autodétermination.

Que demande l'initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) » déposée en août 2016?

L'initiative pour l'autodétermination vise à rétablir un ordre qui a fait ses preuves. Le peuple et les cantons définissent le droit suprême applicable en Suisse et forment le souverain, le pouvoir législatif suprême du pays. Ils sont le constituant. Sous le prétexte du droit international et des traités de droit international, les élus politiques refusent d'appliquer la Constitution fédérale. L'initiative pour l'autodétermination rétablit la priorité de la Constitution fédérale sur le droit international. Ce garantit la sécurité du droit et la stabilité, deux conditions essentielles de l'attractivité et du succès de la Suisse.

Nous prenons nos responsabilités

… au Palais fédéral

64 conseillères et conseillers nationaux UDC

Canton d'Argovie

Thomas Burgherr
01.08.1962, Maître-charpentier
Entrepreneur, 3 enfants, Wiliberg

Sylvia Flückiger-Bäni
01.06.1952, Entrepreneur,
2 enfants, Schöftland

Ulrich Giezendanner
31.10.1953, Entrepreneur,
3 enfants, Rothrist

Andreas Glarner
09.10.1962, Entrepreneur,
2 enfants, Oberwil-Lieli

Hansjörg Knecht
24.03.1960, Entrepreneur,
Leibstadt

Maximilian Reimann
07.05.1942, Dr. iur. Juriste,
2 enfants, Gipf-Oberfrick

Luzi Stamm
09.09.1952, Avocat,
3 enfants, Baden-Dättwil

Canton d'Appenzell Rhodes extérieures

David Zuberbühler
20.02.1979, Entrepreneur,
2 enfants, Herisau

Canton de Bâle Ville

Sebastian Frehner
02.09.1973, Dr. iur., Juriste,
entrepreneur, 1 enfant, Bâle

Canton de Bâle Campagne

Thomas de Courten
29.07.1966, Entrepreneur,
3 enfants, Rünenberg

Sandra Sollberger
27.10.1973, Maître-peintre,
entrepreneur, 2 enfants, Bubendorf

Canton de Berne

Andreas Aebi
26.11.1958, Dipl. agr Agriculteur,
entrepreneur, 3 enfants,
Alchenstorf

Adrian Amstutz
02.12.1953, Entrepreneur,
3 enfants, Sigriswil

Manfred Bühler
10.04.1979, Avocat, Cortébert

Andrea Geissbühler
03.08.1976, Policière, thérapeute,
3 enfants, Bäriswil

Erich Hess
25.03.1981, Conducteur de
camions, entrepreneur, Berne

Canton de Berne

Nadja Pieren
14.02.1980, Spécialiste de la
conduite, Dipl. spécialiste de la
petite enfance, Burgdorf

Albert Rösti
07.08.1967, Dr. ing. agr. ETH,
Entrepreneur, 2 enfants. Uetendorf

Werner Salzmann
05.11.1962, Dipl. ing. agr. FH,
Chef expert agricole, 4 enfants,
Mülchi

Erich von Siebenthal
30.12.1958, Agriculteur de
montagne, Directeur de remontés
mécaniques, 3 enfants, Gstaad

Canton de Fribourg

Pierre-André Page
19.04.1960, Agriculteur, 3 enfants,
Châtonnaye

Jean-François Rime
28.06.1950, Entrepreneur,
3 enfants, Bulle

Canton de Genève

Céline Amaudruz
15.03.1979, lic. iur. gestionnaire
de fortune, Genève

Yves Nidegger
17.05.1957, Avocat, 5 enfants,
Genève

Canton des Grisons

Heinz Brand
06.09.1955, Juriste, Klosters

Magdalena Martullo-Blocher
13.08.1969, lic.oec., Entrepreneur,
3 enfants, Meilen

Canton de Lucerne

Yvette Estermann
26.02.1967, Médecin, 1 enfant,
Kriens

Franz Grüter
29.07.1963, Entrepreneur,
3 enfants, Eich

Felix Müri
22.01.1958, Entrepreneur,
4 enfants, Emmenbrücke

Canton de Nidwald

Peter Keller
22.04.1971,Lic. phil.,
Auteur / journaliste, Hergiswil

Canton de Schaffhouse

Thomas Hurter
01.11.1963, Pilote de ligne,
2 enfants, Schaffhausen

Canton de Saint Gall

Toni Brunner
23.08.1974, Agriculteur,
Ebnat-Kappel

Roland Rino Büchel
08.10.1965, Sportmanager,
Entrepreneur, 1 enfant, Oberriet

Barbara Keller-Inhelder
24.08.1968, Femme d'affaires,
2 enfants, Rapperswil-Jona

Thomas Müller
01.12.1952, lic. iur., Président de
commune, 3 enfants, Rorschach

Lukas Reimann
18.09.1982, MLaw, Juriste, Wil

Canton de Soleure

Christian Imark
29.01.1982, Polymécanicien,
Directeur des ventes, Fehren

Walter Wobmann
21.11.1957, Employé de
commerce, Responsable des
ventes, 3 enfants, Gretzenbach

Canton de Schwyz

Marcel Dettling
01.02.1981, Agriculteur, 3 enfants,
Oberiberg

Pirmin Schwander
28.12.1961, Dr.oec.publ,
Entrepreneur, 2 enfants, Lachen

Canton de Thurgovie

Diana Gutjahr
13.01.1984, Economiste,
Entrepreneur, Romanshorn

Markus Hausammann
20.09.1964, Agriculteur,
4 enfants, Langrickenbach

Verena Herzog
07.02.1956, Puéricultrice / femme
d'affaire, 3 enfants, Frauenfeld

Canton du Tessin

Marco Chiesa
10.10.1974, directeur d'EMS,
2 Enfants,
Lugano

Canton d'Uri

Beat Arnold
24.04.1978, Dipl. ing., Dipl.
ingénierie de gestion, 1 enfant,
Schattdorf

Canton de Vaud

Michaël Buffat
27.09.1979, Responsable
d'agence bancaire, Vuarrens

Alice Glauser-Zufferey
18.10.1954, Agricultrice,
4 enfants, Champvent

Jean-Pierre Grin
16.03.1947, Agriculteur, 3 enfants,
Pomy

Jacques Nicolet
24.10.1965, Agriculteur,
4 enfants, Lignerolle

Canton du Valais

Jean-Luc Addor
22.04.1964, Avocat, 2 enfants,
Savièse

Franz Ruppen
24.02.1971, Avocat et notaire,
Naters

Pour la Suisse...

Canton de Zoug

Thomas Aeschi
13.01.1979, lic. Oec. HSG Harvard MPA, Consultant, Baar

Canton de Zurich

Hans Egloff
27.11.1959, Avocat, Aesch

Alfred Heer
12.10.1961, Directeur de PME, Zürich

Roger Köppel
21.03.1965, Journaliste et rédacteur en chef de la Weltwoche, 3 enfants, Küsnacht

Thomas Matter
23.03.1966, Entrepreneur, 4 enfants, Zürich

Natalie Rickli
19.11.1976, Consultante en communication, Winterthur

Gregor Rutz
12.10.1972, lic. iur., Entrepreneur, Zürich

Jürg Stahl
16.01.1968, Pharmacien, Membre de la direction, 1 enfant, Brütten

Canton de Zurich

Barbara Steinemann
18.06.1976, lic. iur., Juriste, Watt

Mauro Tuena
25.01.1972, Informaticien, Zürich

Hans-Ueli Vogt
05.12.1969, Professeur de droit privé, Zürich

Bruno Walliser
11.04.1966, Maître-ramoneur, 2 enfants, Volketswil

Claudio Zanetti
16.06.1967, lic. iur., Consultant en communication, Gossau

... au Conseil fédéral

5 conseillers aux Etats

Canton de Glaris

Werner Hösli
30.08.1961,Directeur d'EMS, 1 enfant, Haseln

Canton de Schaffhouse

Hannes Germann
01.07.1956, Economiste de gestion, 2 enfants, Opfertshofen

Canton de Schwyz

Peter Föhn
11.12.1952, Entrepreneur, 4 enfants, Muotathal

Alex Kuprecht
22.12.1957, Relation-Manager, 2 enfants, Pfäffikon

Canton de Thurgovie

Roland Eberle
07.12.1953, Dipl.ing.agr., Entrepreneur, 3 enfants, Weinfelden

2 conseillers fédéraux

Guy Parmelin
09.11.1959, Chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, Bursins (VD)

Ueli Maurer
01.12.1950, Chef du Département fédéral des finances, 6 enfants, Wernetshausen (ZH)

... dans les gouvernements cantonaux

23 conseillers d'Etat

Canton d'Argovie

Alex Hürzeler
01.06.1965, Chef du département de la formation, de la culture et du sport, Oeschgen

Franziska Roth
01.05.1964, Chef du département de la santé et du social,1 enfant, Brugg

Canton d'Appenzell Rhodes extérieures

Köbi Frei
06.03.1959, Chef du département des finances, 2 enfants, Heiden

Canton de Berne

Christoph Neuhaus
10.05.1966, Chef de la direction la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, 1 enfant, Belp

Pierre-Alain Schnegg
13.12.1962, Chef de la direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, 4 enfants, Champoz

Canton de Bâle Campagne

Thomas Weber
23.11.1961, Chef de la direction de la santé et de 'économie, 3 enfants, Buus

Canton de Glaris

Marianne Lienhard
17.07.1968, Chef du département de la santé et de l'intérieur, Elm

Canton de Lucerne

Paul Winiker
13.04.1956, Chef du département de la justice et de la sécurité, 2 enfants, Kriens

Canton de Nidwald

Ueli Amstad
19.02.1959, Chef de la direction de l'agriculture et de l'environnement, 3 enfants, Stans

Res Schmid
25.02.1958, Chef de la direction de la formation, 2 enfants, Stans

Canton de Saint Gall

Stefan Kölliker
09.09.1970, Chef du département de la formation, 3 enfants, Bronschhofen

Canton de Schaffhouse

Ernst Landolt
26.07.1953, Chef du département de l'économie, 3 enfants, Rüdlingen

Cornelia Stamm Hurter (à partir de 1.4.2018)
08.11.1961, Chef du département des finances, 2 enfants, Schaffhausen

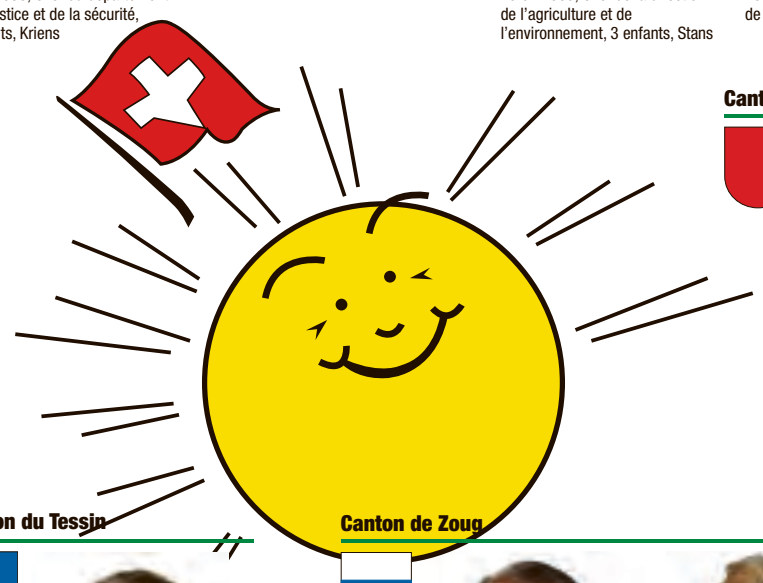

Canton de Schwyz

Andreas Barraud
15.11.1957, Chef du département de l'économie, 2 enfants, Bennau

René Bünter
21.05.1969, Chef du département de l'environnement, 3 enfants, Lachen

André Rüegsegger
30.06.1976, Chef du département de la sécurité, Brunnen

Canton de Thurgovie

Monika Knill
12.03.1972, Chef du département de la formation et de la culture, 2 enfants, Alterswilen

Jakob Stark
08.09.1958, Chef du département des finances et du social, 2 enfants, Buhwil

Canton du Tessin

Norman Gobbi
23.03.1977, chef du département de la justice et de la sécurité, 2 enfants, Quinto

Canton de Zoug

Stephan Schleiss
26.12.1972, Chef de la direction de la formation et de la culture, Steinhausen

Heinz Tännler
10.05.1960, Chef de la direction des finances, 3 enfants, Zoug

Canton de Zurich

Markus Kägi
25.02.1954,Président du Conseil d'Etat, chef de la direction des travaux, 2 enfants, Niederglatt

Ernst Stocker
20.04.1955, Chef de la direction des finances, 2 enfants, Wädenswil

ÉDITION VALAISANNE
de l'Union Démocratique du Centre du Canton du Valais • www.udc-valais.ch

Identité - Proximité - Sécurité

Ces trois thèmes déterminent les axes essentiels de l'action politique de l'UDC du Valais romand. Les nég-liger aurait des conséquences pour notre canton et notre pays.

Cyrille Fauchère
Député, conseiller communal, Sion
(co-)Président UDCVR

L'identité : le Valais d'abord !
A l'heure où mondialisation et globalisation sont les maîtres-mots des programmes gouvernementaux, l'anonymisation des individus croît dangereusement et l'identité apparaît dès lors comme un phare dans la nuit et une bouée de sauvetage. Si certains cherchent à faire de l'identité un débat, l'UDC en fait un besoin. S'inscrire dans une culture judéo-chrétienne, connaître ses racines, apprendre du passé, accepter un héritage sont autant d'éléments qui permettent à l'humain d'exister par lui-même, par ce qu'il a reçu et par ce qu'il veut transmettre. C'est seulement sur une base solide que l'on peut ériger un édifice, qu'il soit matériel ou immatériel, et ainsi affronter l'avenir avec la sérénité nécessaire.

La perte des repères socio-culturels et la déchristianisation massive de la société, accompagnée de l'arrivée incontrôlée d'une population exogène souvent revendicatrice, ainsi que de la faiblesse des autorités à assumer un héritage chrétien plus que millénaire, fracturent dangereusement notre identité. Ce qu'est le Valais aujourd'hui est en grande partie le fruit d'un héritage qui nous a été légué par nos pères et qui est non seulement matériel, mais aussi moral et culturel. L'UDC reçoit avec fierté cet héritage et utilisera son énergie à le faire fructifier.

L'UDC s'engage donc pour que notre Constitution mentionne sans équivoque son enracinement chrétien et qu'elle ne reconnaisse que les principales confessions chrétiennes qui l'ont façonnée. De plus, l'UDC mettra toute son énergie pour que des valeurs comme le travail, la responsabilité individuelle, l'aide aux personnes nécessiteuses, la famille et le respect de la vie soient au centre du modèle de société que le Valais doit incarner.

Le Valais, de par son statut de canton périphérique et plutôt rural, a moins profité des richesses de l'industrialisation ou du développement des services que d'autres cantons suisses. Nos concitoyens, conscients de cet état de fait, ont compensé cela par des habitudes d'acquisition de biens qui avaient pour première ambition de mettre les familles à l'abri du besoin. C'est la raison pour laquelle nombre d'entre elles ont acquis, petit à petit, un champ, une vigne, un bien immobilier, etc. La saine gestion de ces biens et la constitution d'un patrimoine familial permirent alors de l'augmenter pour mieux le distribuer à ses enfants et ainsi de suite sur plusieurs générations. Il n'est dès lors pas rare de rencontrer des familles de la classe moyenne qui possèdent des biens immobiliers qui servent avant tout à une utilisation personnelle, mais également à en retirer quelques revenus. Aujourd'hui, suite aux coups de boutoir des votes de la « Lex Weber » et de la « LAT » , cette tradition et cette culture patrimoniale sont mises en péril par les personnes qui ne la considèrent que comme un bien de consommation. L'UDC, si elle accepte le résultat des urnes, ne tolère cependant pas que l'Etat se contente de contempler le désastre et lui demande de dédommager financièrement les propriétaires injustement spoliés et d'intervenir auprès de ceux qui voient leur avenir s'assombrir suite à la dévalorisation de leurs biens.

« L'UDC s'engage pour que notre constitution mentionne sans équivoque son enracinement chrétien »

La proximité : pour nos enfants par la préservation de notre héritage !
Le tissu économique de notre canton se compose principalement de petites et moyennes entreprises et avec elles ce sont de nombreux emplois et places d'apprentissage qui permettent à des familles de vivre et à des jeunes de se former. Cette économie de proximité génère de nombreux bienfaits qui impactent très positivement la qualité de vie de notre canton. Non seulement du point de vue du confort matériel, mais aussi dans le maillage social de notre société. En effet, nombreuses sont les entreprises qui participent à la vie associative et culturelle du Valais et qui permettent ainsi aux individus de rayonner dans des domaines qui leur sont chers. Aujourd'hui avec l'ultra libéralisation de certains marchés, la course aux produits moins chers, souvent d'importation, et à la virtualisation de l'économie, ces entreprises à taille humaine, souvent familiales, sont menacées. Les exigences de production, le foisonnement des normes et les revendications sociales renchérissent de manière importante les coûts de production de biens de consommation jusqu'au plus élémentaires d'entre eux. Tous les marchés sont concernés, de la production industrielle à l'agriculture en passant par la formation. Ces phénomènes mettent en péril cette forme d'économie de proximité et l'UDCVR considère qu'il est impératif d'investir dans les conditions-cadre favorisant cette économie réelle. C'est pourquoi il convient d'alléger, dans les limites de la raison, les charges fiscales et parafiscales qui s'abattent sur nos entreprises et d'encourager l'initiative personnelle et l'esprit d'entreprise par des facilitations administratives.

L'UDC incarne l'identité, la sécurité et la proximité, trois valeurs centrales pour l'avenir de notre Canton.

Les attaques sur notre marché du travail ne proviennent pas uniquement de l'intérieur. La libre-circulation des personnes ainsi que la forte immigration que connaît notre pays impactent les conditions d'emploi et participent à l'augmentation du taux de chômage. Les pays qui nous entourent connaissent les mêmes difficultés mais avec une intensité plus violente. C'est la raison pour laquelle nombreux sont ceux qui cherchent un emploi en Suisse, puisque les salaires y sont meilleurs, la couverture sociale également et le respect du travailleur reste encore une valeur globalement partagée. Dans ce contexte morose, la priorité à l'engagement doit être donnée aux Valaisans. L'UDCVR encourage l'économie privée à engager prioritairement nos concitoyens et ne comprend qu'elle recrute hors de nos frontières nationales seulement lorsqu'une main d'œuvre spécifique locale fait défaut. De même, l'UDC ne peut tolérer que dans les entreprises publiques ou paraétatiques on ne favorise pas l'engagement de nationaux et de résidents. La préférence indigène doit être une constante et cela dans le but de permettre aux travailleurs autochtones de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches. Tout le monde y gagne. La main d'œuvre est locale, la fidélité à l'employeur est renforcée et la consommation se fait également de manière régionale. Le bien-être des collaborateurs qui n'ont pas à faire des centaines de kilomètres pour leur emploi rejaillit sur l'entreprise de par la satisfaction des employés et sur l'économie par le maintien d'emplois locaux.

La sécurité par une immigration contrôlée afin de stopper les abus
L'UDC s'est toujours positionnée de manière très explicite sur les questions de sécurité. Bien que tâche régalienne de l'Etat, celle-ci a toujours été minimisée par les autres formations politiques qui fermaient volontiers les yeux, se tapissant traîtreusement derrière des slogans réducteurs dénonçant des thèmes populistes. Aujourd'hui la situation internationale et les attentats à répétition commis non seulement dans des pays éloignés, mais également aux portes de notre pays, ont contraint les autres partis à reprendre au vol des thèmes que l'UDC ne cesse de répéter depuis plusieurs décennies.

Les conflits qui déchirent le monde arabe sont vecteurs de grandes souffrances pour les populations locales et celles-ci sont souvent contraintes de fuir et de chercher un asile sur le continent européen. Ces flux de réfugiés drainent avec eux non seulement des victimes, mais aussi des personnes qui profitent des difficultés de contrôle et de la perméabilité des frontières européennes pour se rendre sur le vieux continent à d'autres fins que de recevoir de l'aide humanitaire.

Les réfugiés économiques profitent donc de l'angélisme de certains gouvernants pour se fondre dans la masse des vrais réfugiés dans le seul but de venir trouver un travail dans nos contrées. La Suisse étant très attractive par son système politique, sa stabilité, sa sécurité, son régime économique et son système social, elle est donc concernée en première ligne. Il n'est pas surprenant alors de voir arriver par centaines, quand ce n'est pas par milliers, des soi-disant réfugiés qui ne sont en réalité que des étrangers en recherche d'emploi voire parfois uniquement de prestations sociales. L'accroissement du nombre de ces travailleurs, dont parfois il ne subsiste aucune trace administrative, impacte fortement le marché de l'emploi et les charges d'infrastructures qui sont à la charge des collectivités, donc des citoyens.

D'autres migrants, dont les intentions sont encore moins louables que celle de chercher un emploi, profitent du chaos des routes migratoires pour se faufiler un chemin jusqu'à un pays d'accueil, amenant avec eux un message de haine et des pratiques barbares qui sont une injure et une agression à notre culture et notre tradition judéo-chrétiennes. Les filières djihadistes, qui avaient connu un certain succès avec l'émergence de l'Etat islamique en direction de l'Orient, refoulent aujourd'hui, à l'heure où le territoire dirigé par l'EI se réduit comme peau de chagrin, des fanatiques qui rentrent au pays ou émigrent en direction de l'Europe. Leurs intentions belliqueuses constituent une réelle menace sur la population et les récentes attaques qui ont meurtri nos pays voisins doivent résonner comme autant de sirènes d'alarme à l'oreille de nos gouvernants, afin de mener une politique migratoire claire et sans équivoque.

Le peuple suisse a bien compris les enjeux d'une immigration maîtrisée à travers différentes votations, dont la plus emblématique est celle du 9 février 2014. Cette initiative qui demandait de limiter l'immigration de masse n'est aujourd'hui hélas toujours pas appliquée. Le Conseil national, trahissant son serment de respecter la Constitution et s'inclinant sans réserve au dictat de Bruxelles, s'est ainsi rendu complice du désordre qui règne dans notre politique migratoire actuelle et en porte ainsi la responsabilité. L'UDC n'attendra pas que l'irréparable soit commis avant de réagir. Forte du soutien populaire, elle continuera à mener une politique de restriction dans le droit d'asile et de dénonciation dans les abus qui la minent.

Tant au niveau fédéral que cantonal, l'UDC n'aura de cesse de réclamer le respect des règles et des us et coutumes de la Suisse, la limitation du regroupement familial et des prestations sociales, ainsi que l'application stricte de la législation sur les étrangers, y compris pour les clandestins et les sans-papiers. C'est pourquoi l'UDC s'oppose aux facilitations dans les procédures de naturalisation, ainsi qu'à l'éligibilité et au droit de vote des étrangers.

L'insécurité et surtout le sentiment d'insécurité augmentant au quotidien, c'est seulement à l'appui d'une politique claire que des mesures concrètes pourront être prises. L'identité, la proximité et la sécurité, trois thèmes phares pour guider notre action durant la législature 2017-2021 et être plus proches des Valaisans. Vous partagez nos idées ?

Damien Raboud
Député-Suppléant, Choëx

Grégoire Emonet
Député-Suppléant, Sembrancher

Ne sacrifierons pas l'agriculture au profit du dogme libéral et mondialiste

Contrairement à ce que semble penser Johann Schneider-Ammann, notre ministre de l'agriculture, notre secteur primaire n'est pas un simple outil de négociation pouvant être soldé à la demande.

Notre démarche, motivée par le plébiscite de la population pour ce secteur d'activité, encore conforté notamment par la votation fédérale sur la sécurité alimentaire de septembre dernier, se veut être rassembleuse mais déterminée et sans concession.

Notre gouvernement fédéral bafoue la volonté populaire dans ce dossier et fait craindre des matins toujours plus difficiles à nos agriculteurs. Pour nous, la souveraineté du pays n'est pas négociable. Notre attachement à une agriculture la plus respectueuse possible de l'environnement, vivrière, locale, favorisant les réseaux courts et la qualité, diversifiée, le tout, dans le souci permanant de normes faisant partie des plus contraignantes et exigeantes au monde vont à l'exact opposé des orientations envisagées. Intensification des accords de libre-échange, réduction des protections douanières, établissement de connexions entre les marchés suisses et internationaux, en Asie et en Amérique, compétitivité accrue afin que nos paysans se perçoivent, dixit notre ministre ; « (en) des entrepreneurs capables de réagir aux opportunités et aux risques du marché ». L'agriculture suisse, comme malheureusement notre population semble mieux comprendre les enjeux de celle-ci que notre propre gouvernement, n'est pas un secteur d'activité comme les autres, non ! Il s'agit d'un secteur à part, travaillant avec le vivant, aux trop faibles marges et hautement stratégique, l'indépendance et l'auto-approvisionnement du pays devant toujours être dans un coin de la tête de nos dirigeants.

Espérons donc aujourd'hui que ce cri du cœur en faveur de notre agriculture reçoive un bon accueil dans notre Canton et que ce souffle, provenant initialement du Jura, essaime dans tous les Parlements de Suisse afin que nos 7 « sages » reviennent à un peu plus de raison sur ce projet de réforme PA 2022+.

NON à la révision totale de la Constitution valaisanne

Des années perdues et des millions dépensés risquent d'être les seuls résultats de la révision totale de la Constitution valaisanne. L'UDC privilégie une révision partielle qui permet au peuple de s'exprimer sur des thématiques clairement définies de façon transparente.

Grégory Logean
Député, Euseigne
Chef de groupe UDCVR

Le principe même d'une révision totale de la Constitution est pour le moins aventureux dans la mesure où le citoyen est contraint de s'exprimer par un vote unique sur des sujets multiples. A l'inverse, le principe de l'unité de matière qui prévaut dans le cadre d'une révision partielle permet à la population de se déterminer sur un objet précis, sans équivoque. Ainsi, il apparaît évident que les dispositions introduites par le biais d'une révision totale de la Constitution ont une légitimité plus faible que celles découlant de modifications partielles. En règle générale, les révisions totales permettent d'introduire ou d'abroger des dispositions qui n'auraient pas forcément été acceptées ou supprimées par les citoyens lors d'une révision partielle. On se basant sur l'expérience d'autres cantons, on peut notamment citer le droit de vote accordé aux étrangers, la reconnaissance de l'islam ou encore l'affaiblissement de l'autonomie communale.

Quant à la question subsidiaire de savoir si une hypothétique révision totale doit être conduite par une Constituante spécialement élue pour cette tâche ou le Grand Conseil, ce dernier semble le mieux armé pour effectuer de façon efficace et à moindres coûts cette mission. En effet, le système des suppléants (130 députés-suppléants qui s'ajoutent au 130 députés) garanti un nombre suffisant d'élus disponibles pour réaliser ce travail. Et cela d'autant plus que l'élection d'une constituante doit se faire sur la même base que les élections au Grand Conseil, c'est-à-dire au système proportionnel par district et par arrondissement, le tout avec un quorum à 8%. Il est donc utopique de penser que de nombreux « civils » non portés par une liste de parti puissent être élus à la constituante.
Enfin, il sied de rappeler que notre Constitution cantonale n'est pas restée figée en 1907. Le texte original a subi de nombreuses révisions partielles. L'introduction du double frein aux dépenses et à l'endettement en 2002 pour une gestion saine des finances cantonales en est l'un des exemples. En clair, corrigeons en toute transparence ce qui doit l'être au lieu de nous lancer dans une onéreuse et hasardeuse révision totale.

Un déni de démocratie !

Lors de la dernière session du Grand Conseil valaisan de décembre 2017, la majorité des députés a déclaré l'initiative « Tête nue à l'école » irrecevable.

Alexandre Cipolla
Député, Morgins
Vice-Président UDCVR

C'est le seul moyen qu'une majorité des élus a trouvé pour la combattre et empêcher le peuple de voter ! Pourtant, la Cour européenne des droits de l'homme est claire : il est possible et peut être proportionné d'interdire le voile dans un établissement scolaire. Une telle loi ne viole ni la constitution, ni la CEDH car elle ne touche pas à la liberté de croyance ni à l'exercice de la religion. D'ailleurs, la COJU (la Commission de justice) et la commission thématique du Grand Conseil chargées de son analyse juridique n'avaient rien trouvé à redire concernant sa recevabilité en l'acceptant à une forte majorité.

Cette volonté d'écarter l'initiative fait montre d'une hypocrisie à peine croyable. On a voulu nous expliquer qu›interdire tous les couvre-chefs serait discriminatoire, alors que précédemment une motion du PDC soutenue par une majorité du Grand Conseil qui ne demandait pas moins que l'interdiction pure et simple du voile islamique avait été considérée comme « juste et proportionnée » par les mêmes. Une fois encore le PDC épaulé par la gauche utilise toutes les arguties juridiques possibles et imaginables pour « court-circuiter » un texte qui ne vient pas de lui et surtout pour ne pas devoir mener un débat devant une population qui aurait très certainement soutenu une initiative qui ne demandait rien de moins qu'une base légale formelle tel que le préconisait le TF dans son arrêt opposant deux filles voilées à la commune de Bürglen (TG) (2C_794/2012).

Lors des débats menés en plénum à plusieurs reprises les députés UDC ont rappelés que le voile islamique n'est pas un symbole religieux mais politique, et que c'est comme tel qu'il devait être traité. La volonté de ses partisans est d'occuper l'espace public et en l'espèce l'espace scolaire pour promouvoir une idéologie au détriment du vivre ensemble et de la camaraderie entre élèves d'une même classe. Leur volonté est surtout se dissocier du reste de la société valaisanne. On ne peut faire abstraction de l'impact que peut avoir le port du hijab, souvent présenté ou perçu comme une obligation religieuse contraignante, pour ceux qui ne le portent pas. Ils veulent faire de ce symbole un instrument de propagande. En voulant obliger le port du voile aux jeunes fille, ces gens affirment qu'il y a elles et les autres. Si notre école est de tradition chrétienne, le monde de l'enseignement doit garder une certaine retenue, qui est incompatible avec le prosélytisme islamique. Finalement, les élus UDC ont rappelé que tout accommodement avec les éléments les plus radicaux de la communauté islamique fait de nous leurs complices.

Le voile n›a pas sa place dans notre pays et encore moins au sein de nos écoles.

Qui gagne, qui perd ?

2018, une nouvelle année, un nouveau gouvernement, et un nouveau budget pour le canton du Valais.

Jérôme Desmeules
Député, Fully
(co-)Président UDCVR

Le budget, en voilà un sujet qui ne passionne pas les foules, c'est le moins que l'on puisse dire, tout au plus soulève-t-il quelques haussements de sourcils dans la population, et même parmi les parlementaires.
Et pourtant, ce budget 2018 est particulièrement intéressant. Comme tout élément présenté comme complexe, il doit être ramené à quelques réalités qui sont pourtant simples.
Et cette réalité se résume comme toujours : Qui gagne et qui perd ?

Qui gagne tout d'abord ?
La fonction publique : le Parlement a accepté d'injecter 50 millions dans la caisse de pension des employés d'Etat. Cette opération est appelée à être renouvelée, pour un montant qui dépassera sans doute le milliard de francs. Ce milliard s'ajoute aux 1 milliards 300 millions qui ont déjà été injectés auparavant. Au final, ça sera donc pas loin de 2.5 milliards d'argent public. 2.5 milliards, ça n'est pas rien. Si vous faites partie des malheureux contribuables qui paient des impôts, c'est environ 16'000.- qui ont été pris dans votre poche personnelle. Ça fait un joli cadeau de Noël, non ?

Qui perd ?
Les contribuables : dans un esprit de compromis, en sachant que de toute façon le Parlement n'accepterait pas une mesure plus radicale mais pourtant juste, l'UDC a proposé de ne participer qu'à hauteur de la moitié de ces 25 millions, pour préserver les fonctionnaires payés modestement, et solliciter la participation des cadres et des hauts salaires (>10'000.- par mois) de l'Etat. L'autre moitié de ces 50 millions aurait pu être injectée dans les subsides d'assurance maladie, pour décharger les familles et les petits revenus.

Ainsi nous aurions aidé les personnes de revenu modeste qui ont subi de plein fouet la hausse des primes, tout en assurant la pérennité de la caisse de pension étatique, mais avec la responsabilité que nous devons a tous les Valaisans, celle de ne pas, à nouveau, faire les poches de tous les contribuables pour défendre des prestations qui sont bien supérieures à ce que peuvent espérer tous les salariés du privé….

Evidemment, le Parlement, gauche en tête, a refusé cette proposition. Forcément, quand il s'agit de donner aux gens de condition modeste en sollicitant les hauts salaires de l'Etat, la gauche n'aime pas. Pour tous, sans privilèges, c'est juste un slogan….qui vole en éclat au moment de voter.
C'est toujours assez simple, ce qui est pris dans une poche, fini dans une autre. Souvent toujours les mêmes.

Souvenez-vous en au moment de voter pour ceux qui vous font les poches.

Ces anneaux olympiques qui nous lient et nous délient !

Sion 2026 - avec le slogan « les jeux au cœur de la Suisse » devenu, après plusieurs péripéties organisationnelles « raviver la flamme » - entame la finalisation de son dossier de candidature, précisément pour ce qui a trait aux aspects politiques.

Yvan Rion
Député
Conseiller communal,
Crans-Montana

Lors de sa session de mars prochain, le Parlement du canton du Valais devra décider de l'octroi d'un crédit d'engagement total de CHF 100 mios (CHF 60 mios pour le financement d'infrastructures pérennes et CHF 40 mios pour les frais de sécurité publique). Ensuite et dans un respect tout démocratique, le peuple souverain devra définitivement trancher le 10 juin 2018.

Au cours de cet automne, il appartiendra aux Conseil national et Conseil des Etats (Chambres fédérales) de se prononcer à leur tour sur la participation fédérale totalisant CHF 995 mios (CHF 827 mios pour les coûts de réalisation y compris garantie de déficit ou réserve de CHF 215 mios, CHF 129 mios pour ceux de la sécurité, CHF 31 mios pour les installations sportives, CHF 8 mios pour les frais de candidature). Le dossier de financement de ces JO présente des inconnues et suscite, encore à ce jour, des questions qui attendent des réponses ou clarifications prochaines au niveau cantonal et communal.

Des inconnues essentielles subsistent et des décisions définitives sont à prendre d'entente entre l'Etat du Valais, la ville de Sion, les communes hôtes et autres tiers partenaires. Les points cruciaux encore à traiter portent sur les objets suivants :

Garantie de déficit

Le CIO acceptera-t-il la garantie unique et fournie par la Confédération à hauteur de CHF 215 mios, à valoir en tant que réserve au coût total du projet estimé à près de CHF 2,404 miards ? Et cela dans la limite de sa contribution fédérale au coût de réalisation des JO (encore à décider) pour CHF 827 mios au maximum. Dans son courrier du 8 décembre 2017 et rapport explicatif traitant de l'ouverture de la procédure de consultation auprès des gouvernements cantonaux, des sites de compétitions prévus (communes), des partis politiques, des associations et milieux intéressés, la Confédération précise clairement que si la garantie de déficit dépasse ce montant ou si la réserve est utilisée à d'autres fins, les surcoûts seront pris en charge par l'organisation chargée de la réalisation ou par les cantons hôtes. Dès lors, la ville de de Sion, hôte de ces jeux, voire le Canton, sont-ils prêts à pallier à cette condition fédérale ? Si oui et comment, par une votation communale de ses citoyennes et citoyens ? Cette question ne semble toutefois pas être l'option politique retenue à ce jour au niveau communal, la date du 10 juin 2018 étant réservée pour une votation populaire et cantonale à ce sujet.

Participation des communes hôtes aux infrastructures sportives

Là encore, tout est ouvert; sur un total d'investissements proches de CHF 100 mios pour le concept décentralisé de Sion 2026, une somme de CHF 81 mios (avec CHF 6 mios de réserve) demeure à charge du Valais, dont CHF 39 mios pour les seules épreuves de ski alpin à Crans-Montana. Sous réserve des décisions favorables des diverses instances politiques, la Confédération et le canton du Valais entendent contribuer sous la forme d'une subvention respective de CHF 30 mios et 60 mios. Dans son communiqué pour les médias du 20 décembre 2017, le Conseil d'Etat valaisan précise que ce montant de CHF 60 mios doit encore être réparti avec précision entre le canton, les communes ainsi que les tiers concernés. Pour les communes hôtes de disciplines sportives, l'inconnue quant au niveau de leur participation financière respective doit être rapidement clarifiée. En premier lieu, cette participation dépendra du montant de l'autonomie de décision financière de chaque Conseil communal (5% de ses recettes brutes). Si la participation sollicitée par l'Etat aux communes hôtes dépasse cette limite communale, il faudra recourir à une décision populaire, respectivement celle de l'Assemblée primaire ou du Conseil général. Sachant les confrontations des idées et les divergences d'opinions actuelles au sujet de JO, il est difficile et prématuré d'avancer un éventuel résultat favorable ou non d'ici le 10 juin 2018. Dès lors, encore bien des discussions dans les chaumières valaisannes ! Espérer une contribution de tiers, soit des remontées mécaniques concernées par ces JO, relève de l'utopie à connaissance de leur situation financière actuelle.

« Le dossier de financement de ces JO présente des inconnues et suscite, encore à ce jour, des questions qui attendent des réponses ou clarifications »

Contributions de la Confédération et des cantons aux coûts de la sécurité des JO

A connaissance de l'ensemble de ces coûts estimés à CHF 303 mios (hors COJO), la Confédération (armée, gardes-frontières, fed pol, etc.) contribue à hauteur de CHF 129 mios ou 42% en ce domaine, le solde soit CHF 174 mios revenant à la charge des cantons et des communes hôtes. Quelle sera la part de chacun et chacune ? La réponse n'est pas encore connue et fait l'objet d'âpres négociations entre dirigeants des polices cantonales concernées. Voilà encore une équation à résoudre à la lumière du rapport explicatif de la Confédération de décembre 2017 (page 35), soit les cantons et les communes organisatrices participent aux coûts directs et indirects du projet : outre leur contribution et la couverture des principaux risques pour les infrastructures et la sécurité (budget hors COJO), ils assument aussi l'intégralité des risques liés aux investissements en dehors de ce budget (p. ex. construction du village olympique). De plus, ils prennent en charge, conjointement avec l'organisation responsable, le besoin de financement excédant la participation maximale de la Confédération dans le budget de réalisation et les éventuelles garanties financières dépassant les CHF 215 mios de réserves et devant être fournies au CIO.

Qu'à cela ne tienne ! Le Valais connaît la musique puisqu'il en est à sa 4ème candidature (1976, 2002, 2006 et 2026), après celle avortée récemment devant le peuple grison avec un engagement financier de CHF 300 mios, sans commune mesure avec celui de CHF 100 mios pour le Valais de Sion 2026.

Certes, les départs de Jean-Philippe Rochat et Christian Constantin survenus à répétition au sein du comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) sont à l'heure actuelle anecdotiques puisque remplacés par M. Jürg Stahl, éminent président de Swiss Olympic et conseiller national UDC.

Une ligne UDC se dessine, avec en tête notre Conseiller fédéral, Guy Pamelin, et Jürg Stahl, président du COJO de Sion 2026. A-t-elle été tracée dans des perspectives de mener à bien cette candidature ? Au niveau du Grand Conseil valaisan, la bonne ou mauvaise nouvelle, respectivement le préavis de la Commission Economie et Energie, sera rapportée en mars 2018 par Grégory Logean, président de ladite commission et chef du groupe UDC (Valais romand) au Parlement.

Tel que relevé dans son message de Noël aux parlementaires valaisans, le Conseil d'Etat met en exergue, outre la parfaite et nouvelle structure de gouvernance, les avantages indéniables que contient cette candidature de Sion 2026, tant dans son concept d'héritage, des jeux paralympiques, que dans les retombées des JO : projet fédérateur, économie, emplois, image, compétences, bénéfices pour la population, renouvellement des installations, social et touristique.

« Le passé olympique est lourd d'histoires faites d'avantages indéniables en plusieurs points de vue et de faiblesses avouées ainsi que de coûts gigantesques »

Au niveau des retombées tant attendues et parfaitement crédibles, il ne faut pas que certaines de celles-ci ne se transforment en des retombées financières à charge des contribuables ou des deniers publics, notamment ceux des communes où la pilule financière ne cesse d'être transférée de la Confédération aux cantons et finalement à la charge desdites communes. C'est dans ce contexte que certains et certaines sont d'un enthousiasme toujours débordant de prudence ! En effet, des réponses précises doivent être données aux questions soulevées précédemment afin de pouvoir disposer d'une toute relative quiétude financière à ce stade du dossier de candidature.

Le passé olympique est lourd d'histoires faites d'avantages indéniables en plusieurs points de vue et de faiblesses avouées ainsi que de coûts gigantesques : puisse le nouvel agenda 2020 du CIO et ses 40 recommandations, inverser le cours des choses et inviter les indécis, dont beaucoup d'entre nous sommes encore, à participer à cette fête olympique et de la génération future qui, en aucune manière, ne devra assumer une éventuelle déconvenue financière de ce projet. Avant d'obtenir les éventuelles médailles tant convoitées, il ne faut pas non plus sous-estimer les candidatures de villes hôtes ou tout simplement nos concurrents directs et de classe qui ont déjà accueilli et organisé des JO dans le passé : Sapporo, Stockholm et Calgary.

Espérons que les anneaux olympiques fédèrent notre Suisse entière…au moins pour cette première étape du dossier qui pèse tout de même CHF 25 mios assurés par la Confédération (CHF 8 mios), cantons et villes (CHF 8 mios), Swiss Olympic (CHF 8 mios) et le privé (CHF 1 mio). En principe, tout vient pour qui sait attendre, notamment les réponses aux questions et inconnues financières non réglées à ce jour : suffisance de la garantie de déficit en faveur du CIO, participation financière précise des communes hôtes aux infrastructures pérennes, contributions des autres cantons et communes aux coûts de la sécurité publique des JO de Sion 2026.

Espérons que les anneaux olympiques fédèrent notre Suisse entière…au moins pour cette première étape du dossier.

BUDGET OPÉRATIONNEL (MIOS)

sion 2026

RECETTES	
Contribution CIO	525
Sponsoring national	350
Ventes de billets	185
Licences	32
Autres revenus	57
Total des recettes	**1'149**
Déficit de financement	**612**
TOTAL	**1'761**

DÉPENSES	
Sport et services aux Jeux	439
Gestion des personnes	277
Technologie	251
Infrastructures des Jeux	267
Administration	62
Durabilité et héritage	91
Sécurité	106
Communication et marketing	90
Licences	94
Cérémonie et culture	54
Services médicaux	30
TOTAL	**1'761**
Réserves	215

La Confédération précise clairement que si la garantie de déficit dépasse ce montant ou si la réserve est utilisée à d'autres fins, les surcoûts seront pris en charge par l'organisation chargée de la réalisation ou par le Canton du Valais.

Droit des armes : NON au diktat de l'UE

Ces prochains mois, c'est sur le front du droit libéral à la possession d'armes que le combat sera le plus « chaud » contre l'impérialisme et les chimères sécuritaires de l'UE.

Jean-Luc Addor
Conseiller national, Savièse
Vice-Président de PROTELL

Comme d'habitude, le Conseil fédéral a déjà capitulé. Il n'a fait aucun cas d'une motion UDC cosignée par 92 conseillers nationaux qui lui demandait de ne pas reprendre la nouvelle directive européenne. Plus soucieux d'apparaître comme un « bon élève » de l'UE que des intérêts des Suisses, il a mis en consultation une révision de la loi sur les armes qui propose un durcissement spectaculaire des conditions d'acquisition et de détention d'armes à feu.

Ce projet a suscité une levée de boucliers parmi les organisations qui défendent les intérêts des tireurs, collectionneurs, chasseurs et citoyens -soldats. Même certains cantons s'opposent à cette révision. A l'appui de leur position, ils relèvent un point fondamental : les mesures imposées par l'UE n'apportent aucune plus-value à la lutte contre le terrorisme et l'utilisation abusive d'armes. Nous pouvons être fiers que l'UDC ose dire NON à cette révision liberticide ; mais nous devons être tristes que notre parti soit seul à faire preuve de ce courage.

Ces mesures, beaucoup l'ont compris, manquent leur cible. Car les attentats qui servent de prétexte à cette opération ont été commis, tous, sans exception, par des détenteurs d'armes illégales. De fait, le durcissement ne nous protègera pas mieux contre des terroristes qui se moquent des lois et s'approvisionnent au marché noir ; il ne frappera au contraire qu'une catégorie de personnes : nous, ou plus précisément les citoyens honnêtes détenteurs d'armes légales. Ce qui est en jeu, ce n'est donc pas la sécurité publique, mais l'étendue de nos droits et de nos libertés, que l'UE veut nous obliger à réduire massivement ; ce sont aussi des traditions ancestrales et notre armée de milice.

Le Conseil fédéral osera-t-il dire à l'UE la réalité (le droit suisse en vigueur suffit largement à garantir la sécurité publique) et lui signifier, comme les Tchèques l'ont fait en saisissant la Cour de Justice de l'UE, notre refus de ce nouveau diktat ? A défaut, c'est au Parlement qu'il reviendra d'assumer son rôle de garant de nos droits et de nos libertés. Et si le Parlement, lui aussi, flanche, alors nous aurons encore la possibilité de montrer que dans ce pays, c'est encore le peuple qui commande, pas les commissaires de Bruxelles.

Parmi les organisations qui ont déjà annoncé leur détermination, si nécessaire, à lancer un référendum, citons PROTELL, société pour un droit libéral sur les armes. C'est elle qui, dans le combat qui commence, avec le groupe parlementaire interpartis qu'elle a constitué au Parlement fédéral, a vocation à agir comme le fer de lance des citoyens et organisations résolus à défendre leurs droits et leurs libertés.

Pour nous appuyer dans notre combat

adhérez donc sans tarder à PROTELL, soit sur son site

www.protell.ch/fr/ maintenant

Soit à l'aide du QR code ci-dessous.

De graves dysfonctionnements dans le département de Jacques Melly ?

Le 6 décembre 2017 les députés UDC Albert Pitteloud et Blaise Melly ont invité les médias à une conférence de presse organisée pour dénoncer les pratiques tendancieuses de la Section de protection contre les crues du Rhône.

Blaise Melly
Député, conseiller général, Sierre

En effet, les nombreuses pièces obtenues par la justice suite à une décision du Tribunal Fédéral (qui a donné raison à Albert Pitteloud contre l'Etat du Valais) semblent révéler une forfaiture collective impliquant les services techniques et juridiques du Département de Jacques Melly.

En avril 2012, deux entreprises ont extrait du gravier dans le lit du Rhône. Leurs décomptes des matériaux extraits établis à la fin des travaux indiquent qu'elles n'ont pas respecté les profondeurs autorisées. Cela a rompu l'étanchéité entre le Rhône et la nappe phréatique. Celle-ci est remontée et a inondé les terrains alentours en juin 2012, causant des dégâts à hauteur de 4 millions de francs. La responsabilité des deux entreprises a été confirmé par un rapport hydrogéologique. Alors que la première entreprise a reconnu sa responsabilité, la deuxième a envoyé le 26 novembre 2013 un nouveau décompte du volume de gravier extrait afin d'être mis hors de cause. Après quelques semaines, le 2 janvier 2014, la section Protection contre les crues du Rhône dirigée par Tony Arborino a accepté contre toutes évidences ce second décompte et a définitivement libéré cette entreprise de toute responsabilité. Elle a toutefois maintenu la validité du premier décompte pour la facturation, reconnaissant ainsi deux décomptes pour le même volume.

« Le Grand Conseil a soutenu la résolution du groupe UDC par 122 voix, contre 0 »

Après avoir de la sorte blanchi une entreprise, le canton a demandé à l›autre entreprise de payer la totalité des dégâts. Comme celle-ci refuse de porter seule le chapeau et que le Tribunal Fédéral ne reconnait que le premier décompte, les contribuables valaisans devront vraisemblablement payer de leur poche une somme se situant entre 2 et 4 millions de francs.

Alors qu'il devait répondre à l›interpellation urgente des députés UDC à ce sujet, Jacques Melly n›a pas donné la moindre explication. À la place, il a menacé les deux députés de porter plainte pour diffamation. Ces intimidations n'ont visiblement pas fait plier le Grand Conseil qui a soutenu la résolution du groupe UDC par 122 voix, contre 0 et une abstention. Par cette décision, le parlement valaisan charge la COGEST d›enquêter et d›établir les responsabilités. Affaire à suivre donc...

UDC
www.udc-valais.ch

Valais Romand

UDC SVP

Valais Romand - Case Postale 1304 – CH-1951 Sion – CCP 17-773505-2

info@udc-valais.ch www.udc-valais.ch

J'adhère à l'UDC du Valais Romand

Nom : Prénom :

Rue : date de naissance :

NP : Lieu :

Tél. : e-mail :

Natel :

Date : Signature :

Je participe volontiers à une commission dans le domaine de :

Parrain :

L'UDC au Conseil fédéral

Guy Parmelin

Né le 9 novembre 1959

Marié

Originaire de Bursins (VD)

Conseiller fédéral depuis 2015

Chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Guy Parmelin a été élu au Conseil fédéral en tant que deuxième conseiller fédéral UDC lors des élections générales au gouvernement de 2015. Dernier élu au Conseil fédéral, il a hérité du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) des mains d'Ueli Maurer.

Guy Parmelin a obtenu un succès politique déjà durant sa première année de fonction en gagnant la votation concernant la loi sur le service de renseignement qui répond à l'accroissement de la menace terroriste. Parallèlement, il a entamé le développement de la défense aérienne basée au sol et préparé la voie au renouvellement de la flotte des avions de combat F/A-18. Guy Parmelin entend également adapter la défense nationale aux nouvelles formes de menace cybernétique. Les premiers jalons ont d'ores et déjà été posés à cet effet. Avec l'arrivée de Guy Parmelin au Conseil fédéral, le gouvernement suisse a bénéficié d'une voix critique supplémentaire face aux options prises en politique d'asile et la migration ainsi qu'en politique européenne.

Jusqu'à son élection au Conseil fédéral, Guy Parmelin exploitait avec son frère la ferme familiale à Bursins dans le canton de Vaud. L'un de ses traits de caractère les plus appréciables est de ne jamais perdre son humour même face à l'adversité.

Ueli Maurer a été élu au Conseil fédéral le 10 décembre 2008 et il a dirigé jusqu'à fin 2015 le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). C'est surtout grâce à lui que le constant démantèlement de l'armée a été stoppé et que la défense nationale reçoit enfin les moyens dont elle a besoin. Comme responsable du DDPS, Ueli Maurer a donné un signal fort en faveur d'une Suisse capable de se défendre.

Le 1er janvier 2016, Ueli Maurer a pris la tête du Département fédéral des finances (DFF). A peine entré en fonction, il a poursuivi son combat pour une Suisse forte et souveraine. Il a défendu avec vigueur la place bancaire et financière suisse contre des attaques étrangères et renforcé ainsi la compétitivité de la Suisse. Chaque habitant de ce pays en profite.

Après un apprentissage d'employé de commerce, Ueli Maurer a dirigé une coopérative agricole. Jusqu'à son élection au Conseil fédéral, il était directeur de l'Union des paysans du canton de Zurich. En dehors de son contexte professionnel, Ueli Maurer est connu non seulement pour se rendre régulièrement à bicyclette à son travail, mais aussi pour apprécier les plaisirs de la table.

Ueli Maurer

Né le 1er décembre 1950

Marié

6 enfants (nés entre 1978–1997)

Originaire d'Adelboden (BE) et de Hinwil (ZH)

Conseiller fédéral depuis 2009 Chef du Département fédéral des finances (DFF)

Comme ministre de la défense, le conseiller fédéral Guy Parmelin ne perd pas une occasion d'entrer en contact personnel avec la troupe.

Ministre des finances averti, le conseiller fédéral Ueli Maurer est un orateur très demandé.

Le ministre des sports avec l'équipe suisse d'unihockey après la première victoire de celle-ci contre la Suède à Kirchberg.

Son entrée au gouvernement fédéral n'a pas modifié le profond attachement d'Ueli Maurer à sa patrie et aux valeurs suisses.

Je m'engage pour une Suisse libre, indépendante et souveraine.

- ☐ Je veux devenir membre de l'UDC dans ma commune de domicile/dans mon district/dans ma région. L'adhésion à un parti politique est comparable à l'adhésion à une association.
- ☐ Veuillez m'envoyer le programme politique de l'UDC Suisse.
- ☐ J'aimerais être informé sur l'actualité de l'UDC, ses communiqués de presse et ses articles. Merci de m'envoyer des newsletter à mon adresse courriel.
- ☐ Je soutiens l'UDC et je verse un don de _____ francs sur le **CCP 30-8828-5** ou sur le compte **IBAN CH83 0023 5235 8557 0001 Y.**
- ☐ Veuillez m'envoyer un bulletin de **versement** de l'UDC Suisse.
- ☐ Je soutiens l'initiative populaire pour une immigration modérée. Veuillez m'envoyer _____ listes de signatures.

Nom/Prénom .....

Rue .....

NPA/Lieu .....

Téléphone .....

Courriel .....

Date/Signature .....

Découper le talon, le glisser dans une enveloppe et l'envoyer à l'adresse suivante:
UDC Suisse, Secrétariat général, Case postale, 3001 Berne, info@udc.ch, téléphone: 031 300 58 58, fax 031 300 58 59.

www.udc.ch

QUALITÉ SUISSE UDC Pour une Suisse forte